
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1855.

DENRÉES ALIMENTAIRES.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

L'état défavorable de la température, les nombreuses variations atmosphériques qui sont survenues pendant tout le cours du printemps et de l'été derniers, faisaient, dès cette époque, pressentir les pertes que l'agriculture éprouverait cette année.

Les mêmes faits s'étant produits en France, en Angleterre et dans d'autres contrées de l'Europe devaient faire craindre qu'il s'en suivrait une crise alimentaire. Aussi le Gouvernement s'empressa-t-il de s'entourer de tous les renseignements propres à faire apprécier l'importance de la récolte tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, et à le mettre à même de parer à toutes les éventualités.

Dès les premiers jours du mois de juillet dernier, le prix du froment et du seigle commença à s'élever successivement, pour atteindre vers la fin du mois d'août, le froment le prix moyen de fr. 28-58 et le seigle celui de fr. 16-95 (voir annexe n° 9).

La même hausse correspondante se fit sentir, en même temps, sur tous les marchés de l'Europe (voir annexe n° 10).

Les prévisions fâcheuses sur la situation des récoltes s'étaient, en effet, réalisées et l'on constatait en France et en Angleterre un déficit considérable dans la production des céréales. En Belgique, ce déficit ne portait, toutefois, que sur le froment, et la récolte des autres grains et des pommes de terre était considérée comme bonne.

D'un autre côté, les renseignements parvenus au Gouvernement annonçaient que la récolte des grains était abondante en Égypte, en Turquie et dans les contrées qui alimentent le commerce d'exportation dans les ports de la mer Noire.

Il parut alors au Gouvernement qu'il était indispensable de donner au commerce des céréales toutes les facilités possibles, afin de chercher à augmenter la masse des denrées alimentaires qui devaient combler le déficit que présentait la production intérieure.

Il usa donc des pouvoirs qui lui sont conférés par l'art. 3 de la loi du 22 février 1850 : un arrêté royal, en date du 28 août 1853, fut promulgué pour autoriser la libre entrée des grains, farines, etc. (*voir annexe n° 1*).

Le Gouvernement fut, en outre, vivement sollicité de prohiber la sortie de toutes les denrées alimentaires : pour faire connaître sa résolution irrévocable de n'apporter aucune entrave au libre commerce des grains, et de maintenir les principes consacrés par la loi du 22 février 1850, il publia au *Moniteur* du 31 août 1853 une déclaration rédigée dans ce sens (*voir annexe 3*).

Des réclamations furent également adressées au Gouvernement, en faveur de la libre entrée du riz, des viandes et du bétail. Il n'a pas cru que la crise alimentaire fût assez grave pour faire éprouver au Trésor, qui a besoin de toutes ses ressources, une perte considérable, et dont les consommateurs ne profiteraient pas d'une manière sensible (*voir annexe n° 14*).

Cependant, si la situation s'aggravait, il y aurait lieu d'aviser et de consulter les intentions de la Législature à cet égard.

Le Gouvernement a recueilli, avec le plus grand soin des données aussi exactes que possible, sur l'importance de la récolte de l'année 1853, et il est heureux de pouvoir annoncer que si les denrées alimentaires sont arrivées, par suite de causes générales, à des prix relativement trop élevés, il n'y a, du moins, aucune crainte sérieuse à concevoir sur l'approvisionnement du pays jusqu'à l'époque de la prochaine récolte.

Sous les annexes n° 4, *lit.* A à I, nous publions une série de tableaux indiquant le résultat de la récolte des principaux produits agricoles dans chaque province.

Il résulte du résumé de ces tableaux (*voir annexe n° 5*) que, comparativement au produit des trois années précédentes, la récolte de l'année 1853 ne présente, en moyenne, qu'un déficit de 3 hectolitres 11 litres par hectare emblavé de froment : la qualité du grain est, en outre, excellente.

Les annexes nos 6 et 7 établissent, pour toutes les denrées alimentaires, la production totale de l'année 1853, comparée à la production des trois années précédentes et d'une année ordinaire.

L'on y voit que la perte éprouvée sur le froment, en 1853, est :

1° Relativement à la moyenne des années 1850 à 1852, de 1,124,654 hectolitres ;

2° Relativement à la moyenne d'une année ordinaire, d'après la statistique de 1846, de 680,897 hectolitres.

Le tableau n° 8 a été dressé en vue de faire apprécier, aussi exactement que possible, le déficit occasionné par la perte du froment, déduction faite de l'augmentation de production constatée sur les denrées employées principalement comme aliment, à savoir : le seigle, le sarrasin et les pommes de terre.

A cet effet, l'on a réduit ces denrées, d'après leur valeur nutritive, à l'unité du froment. Il résulte des calculs portés sur ce tableau que la récolte totale des quatre principales denrées alimentaires peut être évaluée, pour l'année 1853, à 983,753,638 kilogrammes.

La production moyenne de ces mêmes denrées, pour les années 1850 à 1852, a été de 1,048,578,480 kilogrammes.

Celle d'une année ordinaire, d'après la statistique agricole, est évaluée à 1,121,167,006 kilogrammes.

La perte que présente la récolte de 1855, peut donc être fixée comme il suit :

A. Comparativement à une année ordinaire, à 135,415,368 kilogrammes ou en hectolitres, à 1,758.615.

B. Comparativement à la moyenne des années 1850 à 1852, à 102,824,842 kilogrammes ou en hectolitres, à 1,318,267.

Ce dernier chiffre semble pouvoir être considéré comme l'expression assez exacte du déficit que présente notre récolte.

La moyenne des importations faites pendant les années 1850 à 1852, après déduction des exportations, a été pour le froment, le seigle, le sarrasin avec leurs farines et les pommes de terre, en valeur réduite à l'unité du froment, de 60,709,940 kilogrammes (voir annexe n° 12).

Si à ce chiffre, que l'on peut admettre comme représentant le déficit de la production normale intérieure, l'on ajoute la perte que donne la récolte de l'année 1855, on obtient une somme de 165,534,782 kilogrammes que la Belgique devra recevoir de l'étranger pour pourvoir à l'alimentation de la population.

En consultant les relevés du mouvement du commerce pendant les dix premiers mois de l'année courante, l'on voit que, déduction faite des exportations, il a été importé desdites denrées une quantité de 105,494,979 kilogrammes, réduits à l'unité du froment (voir annexe n° 15).

Quoique l'on ne puisse affirmer que ces calculs soient rigoureusement exacts, l'on ne peut nier, que, basés sur des chiffres officiels et sur des données recueillies par la science, ils ont assez de valeur pour démontrer qu'en supposant même que le commerce n'augmentât pas les quantités de denrées alimentaires introduites dans le pays, l'on peut, dès maintenant, être rassuré sur l'approvisionnement jusqu'à l'époque de la récolte de 1854.

Il est à remarquer, en effet, que dans les années de disette, beaucoup d'établissements, tels que les amidonneries, les brasseries, les distilleries, etc., restreignent leur production, et, par conséquent, la consommation des matières farineuses.

La loi du 22 février 1850 ne donne pas implicitement au pouvoir exécutif le droit de prohiber à la sortie les denrées alimentaires : mais les circonstances dans lesquelles le pays s'est trouvé ont paru assez graves pour qu'il prit la responsabilité d'une pareille mesure à l'égard de certains produits.

En effet, d'après les indications recueillies dans diverses parties du pays, des commandes considérables de pommes de terre étaient faites pour l'étranger, et dans certaines localités, ces achats étaient même de nature à inquiéter cette partie de la population qui compte à peu près exclusivement sur cette denrée, pour subvenir à sa subsistance pendant le cours de l'hiver prochain.

Les relevés du mouvement commercial démontrent que pendant le mois de septembre et les premières semaines du mois d'octobre derniers, les exportations de pommes de terre avaient acquis une importance majeure, tandis que le chiffre des importations avait graduellement diminué (voir annexe n° 11).

Pour les pommes de terre, comme pour les légumes secs, la faculté d'échange

étant interdite avec des pays voisins, il a paru nécessaire de les conserver pour la consommation intérieure.

Tels sont les motifs qui ont déterminé le Gouvernement à recourir à la mesure extraordinaire qui a fait l'objet de l'arrêté royal du 13 octobre 1853 (voir annexe n° 2), et qu'il soumet avec confiance à l'approbation de la Législature, avec la persuasion d'avoir agi dans l'intérêt bien entendu du pays.

Le projet de loi ci-joint a pour but, conformément à l'art. 3 de la loi du 22 février 1850, de soumettre à l'approbation de la Chambre les mesures que le Gouvernement a prises dans ces circonstances, et de continuer jusqu'au 31 juillet prochain les effets des arrêtés royaux des 28 août et 13 octobre derniers.

Nous croyons inutile d'entrer dans d'autres développements pour démontrer l'utilité des mesures proposées dans ce projet de loi. Les nombreux documents publiés comme annexes à la suite du présent exposé contiennent tous les renseignements désirables sur la situation des récoltes et le prix des denrées alimentaires, tant en Belgique qu'à l'étranger. (Voir annexes n° 9, 10, 15 et 16).

Le Ministre de l'Intérieur,

PIERCOT.

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé
temporairement du Département des Finances,*

LIEDTS.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Sur la proposition de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Nos Ministres de l'Intérieur et des Finances présenteront à la Chambre des Représentants, en Notre nom, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Continueront à sortir leurs effets, jusqu'au 31 juillet 1854, les dispositions de l'arrêté royal du 28 août 1853, qui déclarent libres à l'entrée : le froment, l'épeautre mondé, le méteil, les pois, les lentilles, les fèves (haricots), le seigle, le maïs, le sarrasin, les féveroles et les vesces, l'orge, la drèche (orge germée), l'avoine, l'épeautre non mondé, le gruau, l'orge perlée, les farines et moutures de toute espèce, les fécules et les autres substances amylacées.

ART. 2.

Les dispositions de l'arrêté royal du 13 octobre 1853, qui prohibent à la sortie les pommes de terre et les légumes secs, sortiront leurs effets jusqu'au 31 décembre 1853.

A partir de cette date et jusqu'au 31 juillet 1854, seront prohibées à la sortie : les pommes de terre, leurs fécules, les lentilles et les fèves (haricots).

ART. 3.

Si les circonstances le permettent, le Gouvernement pourra faire cesser avant le 31 juillet 1854, les effets du § 2 de l'art. 2.

Donné à Laeken, le 10 novembre 1853.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'Intérieur,

PIERCOT.

*Le ministre d'Etat, gouverneur du Brabant, chargé
temporairement du département des Finances,*

LIEDTS.

(6)

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

Arrêté royal du 28 août 1853.

LÉOPOLD, etc.

Vu l'art. 3 de la loi du 22 février 1850;

Sur la proposition et de l'avis unanime de notre conseil des Ministres;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE UNIQUE. Sont libres à l'entrée :

Le froment, l'épeautre mondé, le méteil, les pois, les lentilles, les fèves (haricots), le seigle, le maïs, le sarrasin, les féveroles et vesces, l'orge, la drèche (orge germée), l'avoine, l'épeautre non mondé, le gruau, l'orge perlé, les farines et moutures de toute espèce, les fécules et autres substances amylacées.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera obligatoire le lendemain de son insertion au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 28 août 1853.

LÉOPOLD.

Par le Roi .

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé
temporairement du Département des Finances,*

LIEDTS.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

H. DE BROUCKERE.

ANNEXE N° 2.

Arrêté royal du 13 octobre 1853.

LÉOPOLD, etc.

Sur la proposition et de l'avis unanime de notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE UNIQUE. Sont prohibés à la sortie : 1° les pommes de terre ; 2° les légumes secs ; savoir : pois, lentilles, fèves (haricots), vesces et séveroles.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera obligatoire le lendemain de son insertion au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 13 octobre 1853.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé
temporairement du Département des Finances,*

LIEDTS.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

H. DE BROUCKERE.

ANNEXE N° 3.

Extrait du MONITEUR du 31 août 1853.

Quelques inquiétudes se sont manifestées au sujet de la récolte. Comme toujours, en pareil cas, on s'est laissé entraîner à exagérer l'état des choses. Néanmoins, et en tenant compte de cette exagération, le Gouvernement, en décrétant par l'arrêté royal du 28 août la libre entrée des céréales, grains et farines de toute espèce, a fait tout ce que semblaient lui prescrire les circonstances. Il a voulu que le commerce fût dégagé de toute entrave, même de celles qui ne sont que de simples formalités.

Si les récoltes ont souffert dans un certain nombre de pays, elles ont bien réussi

dans un grand nombre d'autres ; les ressources générales de l'Europe et de l'Amérique du Nord sont loin d'être au-dessous du niveau de la consommation, et c'est au commerce à distribuer, avec les moyens nombreux dont il dispose à notre époque, avec l'intelligence des intérêts particuliers, garantie véritable et réelle de l'intérêt public, les existences en grains selon les besoins des divers pays. Le commerce suffira à cette tâche, s'il jouit de la sécurité qui lui est indispensable, de la liberté qu'il lui faut pour ses mouvements, et s'il peut être assuré que ses prévisions et ses calculs ne seront pas dérangés par l'instabilité de la législation.

Quelques voix se sont élevées pour réclamer l'adoption d'une mesure dont les résultats ne répondraient pas aux espérances de ceux qui l'auraient recommandée. Nous voulons parler de la prohibition des grains à la sortie. Aujourd'hui l'expérience a confirmé ce que le simple examen de la question avait démontré à l'évidence : c'est qu'en établissant la prohibition à la sortie, on s'oppose aux bons effets que l'on doit attendre de la liberté à l'entrée des grains.

En rendant l'entrée des grains complètement libre, que veut-on ? Sans aucun doute, que les approvisionnements soient abondants. Mais si le commerce peut craindre que les céréales qu'il est disposé à importer soient arrêtées à la sortie, dans le cas où il ne trouverait pas à les vendre, ou dans le cas où il croirait plus avantageux de les réexporter dans d'autres pays, il hésitera à transporter ses grains dans le nôtre et préférera de les diriger vers les contrées où la liberté de ses mouvements sera entièrement assurée.

Que dans un grand pays où la production dépasse de beaucoup la consommation et où existent de vastes dépôts de céréales, on ait recours à cette mesure dans des circonstances exceptionnelles, cela peut se comprendre et se justifier. Mais il n'en est pas ainsi de tout pays où la production est au-dessous de la consommation et où il faut attendre du commerce les ressources qui doivent compléter les approvisionnements.

Ces vérités sont tellement connues et banales, elles sont si généralement admises, qu'il est inutile d'y insister.

On pourrait objecter que, par la mise en entrepôt, le commerce est en état d'éviter l'inconvénient grave qui résulterait de la prohibition à la sortie dans les conditions que nous venons d'exposer. Mais le commerce n'agit avec activité que lorsqu'il n'est pas réduit aux incertitudes et aux tâtonnements. Il lui faut pleine et entière liberté d'opérations, et, dans de telles circonstances, cette liberté ne serait pas complète.

D'ailleurs le commerce serait soumis à des frais de magasin et à des formalités qui le gêneraient dans son essor. Ces considérations suffisent pour combattre toute proposition de prohibition à la sortie.

Le *Moniteur* fera paraître, de cinq en cinq jours, le tableau de l'importation et de l'exportation des céréales, grains et farines, de manière que l'on pourra aisément se rendre compte de la situation des opérations du commerce.



ANNEXE N° 4^A.

Tableau indiquant le produit approximatif de la récolte, dans la province d'Anvers, pendant l'année 1853.

NATURE DES PRODUITS.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.	Observations.
Froment	Bonne	Hect. 15	Le poids est supérieur à celui d'une année ordinaire.
Scigle	Bonne	Id. 15	Id.
Orge.	Bonne	Id. 28	»
Blé sarrasin	Bonne	Id. 29	»
Avoine.	Très-bonne	Id. 39	Poids supérieur à celui d'une année ordinaire.
Fèves	Bonne	Id. 25	»
Pois	Bonne	Id. 25	»
Pommes de terre. . .	La qualité de la récolte de ce tubercule est bonne, très-bonne même dans certains districts et médiocre dans d'autres.	Id. 177	»
Colza.	Passable.	Id. 18	»
Lin.	Bonne.	Kil. 402½ de lin taillé.	En général la filasse est très-solide.
Prairies (foin)	Bonne.	Id. 3,671	»
Trèfle	Bonne.	Id. 33,570	Récolte verte.

ANNEXE N° 4^B.

Produit des récoltes, dans la province de Brabant, pendant l'année 1853.

NUMÉROS DES DISTRICTS AGRICOLAS.	FROMENT.		SEIGLE.		ORGE.		SARRASIN	
	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.
		Hectol.		Hectol.		Hectol.		Hectol.
1.....	Bonne.....	12.50	Bonne.....	21.00	Bonne.....	55.00	Bonne.....	20.00
2.....	Mauvaise...	15.50	Médiocre...	19.25	Médiocre...	22.50	Médiocre...	15.75
3.....	Médiocre...	13.00	Bonne.....	21.00	Bonne.....	51.00	Bonne.....	23.00
4.....	Bonne.....	12.00	Bonne.....	22.00	Bonne.....	25.00	"	"
5.....	Bonne.....	13.50	Bonne.....	20.00	Bonne.....	33.00	"	"
6.....	Assez bonne.	10.00	Bonne.....	18.00	Bonne.....	35.00	Bonne.....	18.00
7.....	"	"	"	"	"	"	"	"
8.....	Bonne.....	17.00	Bonne.....	17.00	Bonne.....	28.00	Bonne.....	21.00
9.....	Bonne.....	14.00	Bonne.....	12.00	Bonne.....	18.00	Bonne.....	20.00
10.....	Bonne.....	15.00	Bonne.....	12.00	Bonne.....	18.00	Bonne.....	25.00
11.....	"	12.00	"	14.00	"	"	"	"
12.....	Médiocre...	16.00	Bonne.....	22.00	Bonne.....	52.00	Très-bonne.	50.00
13.....	Médiocre...	15.00	Assez bonne.	20.00	Bonne.....	33.00	"	"
14.....	Passable...	15.00	Bonne.....	19.00	Bonne.....	58.00	Médiocre...	"
15.....	Bonne.....	15.00	Bonne.....	19.00	Bonne.....	40.00	"	"
16.....	Bonne.....	14.00	Bonne.....	20.00	Bonne.....	52.00	Bonne.....	22.00
Moyenne pour toute la province . . .	Assez bonne.	15.56	Bonne.....	18.41	Bonne.....	29.67	Bonne.....	21.63

NUMÉROS DES DISTRICTS AGRICOLÉS.	AVOINE.		FÈVES.		POIS.		POMMES DE TERRE.	
	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.
		Hectol.		Hectol.		Hectol.		Hectol.
1.....	Très-bonne.	46.00	Très-bonne.	50.00	Bonne.....	25	"	160.00
2.....	Bonne.....	35.50	Ordinaire..	21.00	Bonne.....	25	Passable...	70.00
3.....	Bonne.....	34.00	Bonne.....	21.00	Bonne.....	"	Médiocre...	150.00
4.....	Bonne.....	34.00	Bonne.....	20.00	"	"	Bonne.....	170.00
5.....	Bonne.....	40.00	Bonne.....	22.50	"	"	Bonne.....	175.00
6.....	Bonne.....	46.00	Très-bonne.	20.00	Très-bonne.	21	Médiocre...	140.00
7.....	"	"	"	"	"	"	"	"
8.....	Bonne.....	25.00	"	"	"	"	Bonne.....	120.00
9.....	Bonne.....	22.00	Passable...	"	Passable...	"	Assez bonne.	160.00
10.....	Bonne.....	50.00	"	"	Bonne.....	18	Bonne.....	200.00
11.....	"	53.00	"	"	"	"	"	180.00
12.....	Très-bonne.	59.00	Très-bonne.	18.00	Bonne.....	16	Bonne.....	500.00
13.....	Bonne.....	43.00	Bonne.....	50.00	"	"	Assez bonne.	120.00
14.....	Assez bonne.	50.00	Assez bonne.	50.00	Assez bonne.	20	Passable...	100.00
15.....	Bonne.....	44.00	Bonne.....	50.00	Bonne.....	20	Bonne.....	150.00
16.....	Bonne.....	58.00	Bonne.....	22.00	Bonne.....	19	Bonne.....	140.00
Moyenne pour toute la province.....	Bonne.....	38.63	Bonne.....	23.15	Bonne.....	20	Assez bonne.	153.66

NUMÉROS DES DISTRICTS AGRICOLÉS.	COLZA.		LIN.		PRAIRIES (FOIN).		TRÈFLE.	
	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.
		Hectol.		Kilogr.		Kilogr.		Kilogr.
1.....	Médiocre...	12.00	"	430	Très-bonne.	4,000	Assez bonne.	25,000
2.....	Très-bonne.	22.50	Bonne.....	500	Très-bonne.	4,500	Très-bonne.	25,000
3.....	Très-méd...	15.00	Ordinaire...	"	Assez bonne.	3,400	Bonne.....	"
4.....	Bonne.....	16.00	"	"	Bonne.....	5,500	Bonne.....	16,000
5.....	Bonne.....	13.50	"	"	Bonne.....	5,000	Bonne.....	"
6.....	Médiocre...	11.00	Assez bonne.	"	Bonne.....	5,200	Bonne.....	20,000
7.....	"	"	"	"	"	"	"	"
8.....	Bonne.....	16.00	Bonne.....	400	Bonne.....	4,000	Bonne.....	18,000
9.....	Bonne.....	15.00	"	"	Passable....	4,000	Bonne.....	"
10.....	Assez bonne.	20.00	"	"	Bonne.....	4,000	Bonne.....	"
11.....	"	14.00	"	"	"	"	"	"
12.....	Médiocre...	15.00	Médiocre...	250	Très-bonne.	4,000	Très-bonne.	50,000
13.....	Médiocre...	11.00	Assez bonne.	400	Assez bonne.	"	Assez bonne.	"
14.....	Passable....	18.00	"	"	Assez bonne.	"	Médiocre...	"
15.....	Bonne.....	15.00	Bonne.....	350	Bonne.....	3,000	Bonne.....	"
16.....	Bonne.....	19.00	Médiocre...	400	Bonne.....	2,500	Bonne.....	"
Moyenne pour toute la province.....	Assez bonne.	15.55	Bonne.....	392	Bonne.....	3,575	Bonne.	22,000

ANNEXE N° 4^c.

Tableau indiquant le produit approximatif de la récolte dans la Flandre occidentale, pendant l'année 1853.

NATURE DES PRODUITS.	NUMÉROS des districts agricoles.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			Quantité.	Qualité de ce produit.	
Froment. . .	1	Médiocre, faible en paille.	Hect. 17.00	Très-farineuse.	Dans les terres froides et argi- leuses et surtout le long du littor- ral, le froment ne fournira guère au-delà d'une demi-récolte d'une année ordinaire.
	2	Médiocre.	17.00	Bonne.	
	3	Mauvaise.	9.00	Id.	
	5	$\frac{2}{3}$ d'une ordinaire.	15.19	Id.	
	6	Demi-récolte.	15.00	Médiocre.	
	7	Bonne.	16.00	Bonne.	
	8	Moyenne.	21.00	Id.	
	9	Récolte inférieure en quan- tité, grains bons et fari- neux.	17.00	Id.	
		Moyenne.	15.98	Bonne.	
Seigle. . . .	1	Assez bonne, faible en paille.	18.50	Très-farineuse.	Le seigle a assez bien réussi dans les diverses parties de la province. On peut en évaluer le rendement à celui d'une année ordinaire.
	2	Passable.	18.00	Bonne.	
	3	Médiocre.	17.00	Très-bonne.	
	5	$\frac{2}{3}$ d'une ordinaire (peu cultivée).	15.90	Bonne.	
	6	$\frac{2}{3}$ d'une récolte.	16.00	Id.	
	7	Bonne.	18.00	Id.	
	8	Moyenne.	20.00	Id.	
	9	Récolte inférieure en qua- lité, grains bons et fari- neux.	17.00	Id.	
		Moyenne.	17.52	Bonne.	
Orge. . . .	1	Bonne.	50.00	Bonne.	On ne peut évaluer le rende- ment de l'orge qu'à celui d'une année moins ordinaire.
	2	Passable.	18.00	Id.	
	3	Mauvaise.	20.00	Id.	
	5	$\frac{9}{14}$ d'une ordinaire.	50.68	Id.	
	6	"	"	Id.	
	7	"	"	Id.	
	8	Bonne.	25.50	Id.	
	9	Ordinaire.	33.50	Id.	
		Moyenne.	28.94	Bonne.	

NATURE DES PRODUITS.	NUMÉROS des districts agricoles.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			Quantité.	Qualité de ce produit.	
Blé sarrasin.	1	Bonne	Heet. 25.00	Bonne.	Le rendement de cette céréale a été très-satisfaisant, on peut l'évaluer à celui d'une très-bonne année.
	2	Très-bonne	25.00	Très-bonne.	
	3	Très-belle	24.00	Bonne.	
	5	Non cultivée	"	"	
	6	Id	"	"	
	7	Id	"	"	
	8	Bonne	28.50	Bonne.	
	9	Id	22.00	Id.	
		Moyenne	24.90	Bonne.	
Avoine . . .	1	Bonne	42.00	Bonne.	On peut faire la même remarque que pour le blé sarrasin.
	2	Id	25.00	Id.	
	3	Très-belle	38.00	Id.	
	5	Assez bonne	40.43	Id.	
	6	Récolte ordinaire	40.00	Id.	
	7	Bonne	52.00	Id.	
	8	Bonne ordinaire	37.50	Id.	
	9	Bonne	42.00	Id.	
		Moyenne	40.40	Bonne.	
Fèves . . .	1	Bonne	34.00	Bonne.	Le rendement de la récolte des fèves est tout à fait satisfaisant. Depuis nombre d'années la récolte n'a été aussi belle.
	2	Id	22.00	Id.	
	3	Très-belle	40.00	Id.	
	5	Très-bonne	23.00	Excellente.	
	6	Pleine récolte	30.00	Bonne.	
	7	Bonne	30.00	Id.	
	8	Très-bonne	35.00	Id.	
	9	Extraordinaire	29.00	Id.	
		Moyenne	30.37	Bonne.	
Pois . . .	1	Bonne	28.00	Bonne.	On peut appliquer aux pois ce qui a été dit pour les fèves.
	2	Passable	18.00	Id.	
	3	Très-belle	52.00	Id.	
	5	Id	"	"	
	6	Pleine récolte	25.00	Bonne.	
	7	Bonne	23.00	Id.	
	8	Bonne ordinaire	26.50	Id.	
	9	Extraordinaire	35.00	Id.	
		Moyenne	26.78	Bonne.	

NATURE DES PRODUITS.	NUMÉROS des districts agricoles.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			Quantité.	Qualité de ce produit.	
Pommes de terre.	1	Médiocre	Hect. 125.00	Assez bonne.	Dans les terres froides et argi- leuses et surtout le long du liti- ral, la pomme de terre n'est pas parvenue à maturité; la qualité et le rendement laissent donc à dési- rer; aussi l'on ne peut guère compter que sur les 2/3 d'une bonne année ordinaire. Dans les terres légères au contraire, et elles forment la majorité, la pomme de terre a passablement bien réussi. Elle est farineuse et son produit peut être évalué aux 2/3 du rendement d'une bonne année ordinaire.
	2	Moyenne	156.00	"	
	3	Belle	220.00	Bonne.	
	5	Mauvaise, 1/2 d'une bonne récolte.	102.00	Id.	
	6	1/2 de récolte	100.00	Id.	
	7	Mauvaise	"	"	
	8	Bonne ordinaire	134.00	Bonne.	
	9	Supérieure aux années précédentes.	176.00	Id.	
		Moyenne	144.71	Bonne.	
Colza	1	Bonne	25.00	Bonne.	La récolte ne peut en général être considérée que comme mé- diocre et le rendement à 2/3 de récolte.
	2	Assez bonne	14.00	Id.	
	3	Médiocre	20.00	Ordinaire.	
	3	1/2 d'une récolte ordi- naire.	16.47	Bonne.	
	6	Demi-récolte	15.00	Médiocre	
	7	Mauvaise	14.00	Mauvaise.	
	8	Id.	15.50	Très-ordinaire.	
	9	Id.	14.00	Bonne.	
		Moyenne	16.24	Assez bonne.	
Lin	1	Très-bonne	46.50	Bonne.	La récolte du lin a été en gé- ral satisfaisante sous le rapport de la qualité et sous celui du ren- dement. Les prix du lin sur pied sont par continuation fort élevés
	2	Assez bonne	"	"	
	3	Belle	430.00	Bonne.	
	5	Ordinaire	822.00	Id.	
	6	Pleine récolte	5,000.00	Id.	
	7	Bonne	5,000.00	Id.	
	8	Très-bonne	5,770.00	Id.	
	9	Extraordinaire	4,300.00	Supérieure.	
		Moyenne	"	"	
Prairie (foin).	1	Assez bonne	5,000.00	Bonne.	La récolte des foins a été abon- dante. Les prix des foins sur pied n'ont pas été élevés.
	2	Bonne	4,500.00	Id.	
	3	Ordinaire	4,000.00	Id.	
	5	Id.	2,750.00	Id.	
	6	1/4 de récolte	4,000.00	Médiocre.	
	7	Médiocre	4,000.00	Id.	
	8	Artificielles bonne, celles de la lys, mauvaise.	2,850.00	Bonne.	
	9	Ordinaire	4,500.00	Id.	
		Moyenne	5,700.00	Bonne.	

NATURE DES PRODUITS.	NUMÉROS des districts agricoles.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			Quantité	Qualité de ce produit.	
Trèfle	1	Très-bonne	Heet. 5,500.00	"	On peut appliquer aux trèfles les remarques faites pour les grains.
	2	Bonne	4,500.00	Bonne.	
	3	Très-belle	5,500.00	Très-bonne.	
	5	Très-bonne	9,545.00	Excellente.	
	6	Récolte ordinaire	6,000.00	Bonne.	
	7	Médiocre	2,200.00	Médiocre.	
	8	Abondante	"	"	
	9	Deux coupes	7,000.00	Bonne.	
		Moyenne	5,455.00	Bonne.	

ANNEXE N° 4^o.

Tableau de la récolte dans la province de la Flandre orientale, pendant l'année 1853.

ARRONDISSEMENT administratif.	DÉSIGNATION DU DISTRICT AGRICOLE.	FROMENT.			SEIGLE.		
		QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	Poids par hectolitre.	QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	Poids par hectolitre.
	1 ^{er} district agricole.	Assez bonne.	Hectolit. 16	Kilog. 76	Bonne.....	Hectolit. 17	Kilog. 76
GAND.....	2 ^e id.	Médiocre ...	17	82	Bonne.....	22	76
	3 ^e id.	Mauvaise ...	15	79	Bonne.....	17	76
	4 ^e id.	Bonne.....	16	51	Bonne.....	18	75
	5 ^e id.	Très-bonne..	14	80	Très-bonne..	16	74
Alost.....	6 ^e id.	Assez bonne.	18	81	Bonne.....	20	71
AUDENARDE.	7 ^e id.	Très-bonne..	19	80	Très-bonne..	20	75
	8 ^e id.	Assez bonne.	20	78	Bonne.....	25	74
ST-NICOLAS.	9 ^e id.	Bonne.....	18	80	Bonne.....	25	74
TERMONDE..	10 ^e id.	Assez bonne.	16	80	Très-bonne..	22	74
EEGLOO.....	11 ^e id.	Très-bonne..	15	76	Très-bonne..	25	75
	TOTAUX.....		182	823		225	820
	Moyenne.....		16 34	74 72		20 27	74 54
	Rapport de la récolte de 1852 à celle de 1853....		1 25	1,015		0,946	0,876

FROMENT.

Ce produit a eu à souffrir de la pluie, du vent et surtout de la grêle. Aussi la récolte en laisse-t-elle à désirer, notamment dans les terrains humides, bien qu'elle ne puisse passer, généralement parlant, que pour ordinaire dans les terrains secs. La paille est légère et de mauvaise qualité, mais le grain est bon.

SEIGLE.

Le seigle étant plus avancé dans sa maturité, que le froment, a eu moins à souffrir de la grêle que cette céréale. Le grain est bon, mais il a donné peu de paille.

ARRONDISSEMENT administratif.	DÉSIGNATION DU DISTRICT AGRICOLE.	ÉPEAUTRE.			MÉTÉIL.		
		QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	Poids par hectolitre.	QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	Poids par hectolitre.
	1 ^{er} district agricole.	»	Hectolit.	Kilog.	»	Hectolit.	Kilog.
GAND.....	2 ^e id.	»	»	»	»	»	»
	3 ^e id.	»	»	»	»	»	»
	4 ^e id.	»	»	»	»	»	»
	5 ^e id.	»	»	»	»	»	»
ALOST.....	6 ^e id.	»	»	»	»	»	»
	7 ^e id.	»	»	»	»	»	»
AUDENARDE.	8 ^e id.	»	»	»	»	»	»
	9 ^e id.	»	»	»	»	»	»
ST-NICOLAS.	10 ^e id.	»	»	»	»	»	»
TERMONDE..	11 ^e id.	»	»	»	»	»	»
BECLOO.....							
	TOTAUX.....		»	»		»	»
	Moyenne.....		»	»		»	»
	Rapport de la récolte de 1852 à celle de 1853		»	»		»	»

ARRONDISSEMENT administratif.	DÉSIGNATION DU DISTRICT AGRICOLE.	ORGE.			SARRASIN.		
		QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	Poids par hectolitre.	QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	Poids par hectolitre.
	1 ^{er} district agricole.	Assez bonne.	Hectolit. 27	Kilog. 61	Bonne.....	Hectolit. 25	Kilog. 62
GAND.....	2 ^e id.	Médiocre ...	28	65	Très-bonne..	30	70
	3 ^e id.	Bonne.....	30	67	Pas cultivé		
	4 ^e id.	Bonne.....	30	65	Bonne.....	27	67
ALOST.....	5 ^e id.	Très-bonne..	30	63	Bonne.....	28	64
	6 ^e id.	Assez bonne.	34	62	Très-bonne..	30	67
AUDENARDE.	7 ^e id.	Très-bonne..	31	63	Bonne.....	19	65
	8 ^e id.	Bonne.....	31	63	Bonne.....	22	65
ST-NICOLAS.	9 ^e id.	Médiocre ...	28	65	Bonne.....	25	71
TERMONDE..	10 ^e id.	Bonne.....	30	65	Bonne.....	77	71
RECLOO.....	11 ^e id.	Bonne.....	34	62	Bonne.....	25	70
	TOTAUX.....		550	699		235	670
	Moyenne.....		30.00	63 54		25 30	67 00
	Rapport de la récolte de 1852 à celle de 1853.....		1.20	0,982		0,812	0,971

ORGE.

La grêle a également endommagé l'orge, mais dans des proportions moindres que le froment et le seigle. De plus, la douce température de l'hiver lui a été favorable.

BLÉ SARRASIN.

Généralement parlant, le blé sarrasin a bien réussi. Le temps chaud et pluvieux du mois de juillet lui a été salutaire.

ARRONDISSEMENT administratif.	DÉSIGNATION DU DISTRICT AGRICOLE.	AVOINE.			COLZA.		
		QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	Poids par hectolitre.	QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	Poids par hectolitre.
	1 ^{er} district agricole.	Assez bonne.	Hectolit. 27	Kilog. 43	Assez bonne.	Hectolit. 17	Kilog. 64
CAND.....	2 ^e id.	Très-bonne..	45	50	Id.....	22	67
	3 ^e id.	Bonne.....	56	48	Médiocre ...	12	68
	4 ^e id.	Id.....	50	50	Bonne.....	20	62
	5 ^e id.	Très-bonne..	40	45	Assez bonne.	14	65
Alost.....	6 ^e id.	Bonne.....	41	47	Id.....	15	70
AUDENARDE.	7 ^e id.	Id.....	55	50	Bonne.....	15	68
	8 ^e id.	Très-bonne..	45	46	Médiocre....	15	69
ST-NICOLAS..	9 ^e id.	Id.....	40	44	Bonne.....	20	69
TERMONDE..	10 ^e id.	Bonne.....	42	48	Médiocre....	17	67
RECLOO.....	11 ^e id.	Id.....	56	45	Bonne.....	17	60
	TOTAUX.....		455	518		184	729
	Moyenne.....		59 56	47 09		16 72	66 27
	Rapport de la récolte de 1852 à celle de 1853.....		1,015	0,965		1,174	"

AVOINE.

L'avoine a donné une assez bonne récolte. Les pluies de juillet lui ont été favorables dans les terrains élevés, mais il a versé dans les terrains bas.

COLZA.

De même que le froment, le seigle et l'orge, le colza a eu beaucoup à souffrir de la grêle. La récolte de ce produit s'en est ressentie sous le double rapport de la qualité qui n'est que médiocre, et de la quantité qui n'est pas bien élevée.

ARRONDISSEMENT administratif.	DÉSIGNATION DU DISTRICT AGRICOLE.	POMMES DE TERRE.			FÈVES.		
		QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	Poids par hectolitre.	QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	Poids par hectolitre.
	1 ^{er} district agricole.	Bonne.....	Hectolit. 78	Kilog. "	Assez bonne.	Hectolit. 25	Kilog. 79
GAND.....	2 ^e id.	Médiocre ...	90	"	Très-bonne..	30	81
	3 ^e id.	Bonne.....	120	"	Bonne.....	26	80
	4 ^e id.	Id.....	100	"	Assez bonne.	19	80
	5 ^e id.	Assez bonne.	130	"	Très-bonne..	26	77
Alost.....	6 ^e id.	Id.....	168	"	Bonne.....	26	78
AUDENARDE.	7 ^e id.	Bonne.....	130	"	Très-bonne..	45	85
	8 ^e id.	Id.....	130	"	Id.....	34	80
ST-NICOLAS.	9 ^e id.	Id.....	145	"	Id.....	25	80
TERMONDE..	10 ^e id.	Assez bonne.	145	"	Bonne.....	24	80
EECLOO.....	11 ^e id.	Id.....	200	"	Id.....	35	76
	TOTAUX.....		1,494	"		515	874
	Moyenne.....		155 81	"		28 45	79 45
	Rapport de la récolte de 1852 à celle de 1853		0,8997	"		0,9514	1,0018

POMMES DE TERRE.

La récolte des pommes de terre a, cette année, donné de meilleurs résultats que l'année dernière. Les tubercules dont il s'agit ont été moins éprouvés par la maladie, mais jusqu'ici on ne peut rien préjuger de leur conservation. Déjà même une assez grande partie en a été atteinte de putréfaction, par suite de la température chaude et humide du mois de septembre. On a lieu d'être satisfait, toutefois, de la production des pommes de terre, dont la qualité est bonne. Ceci ne peut pas, il est vrai, s'appliquer à toute la province. Il y a des localités qui ont été rudement éprouvées, mais elles ne sont heureusement qu'en petit nombre.

FÈVES.

Les fèves ont eu à souffrir de la grêle, dans plusieurs localités; elles y ont même éprouvé d'assez fortes pertes, mais la récolte en a, en général, été bonne.

ARRONDISSEMENT administratif.	DÉSIGNATION DU DISTRICT AGRICOLE.	POIS ET VESCES.			FOIN.	
		QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	Poids par hectolitre.	QUALITÉ.	Produit moyen par hectare
	1 ^{er} district agricole.	Bonne.....	Hectolit. 19	Kilog 83	Bonne.....	Kilog. 3,500
GAND.....	2 ^e id.	Très-bonne..	50	80	Id.....	3,800
	3 ^e id.	Peu cultivés.			Id.....	4,000
	4 ^e id.	Bonne.....	52	80	Id.....	4,500
ALOST.....	5 ^e id.	Peu cultivés.			Id.....	4,200
	6 ^e id.	Id.			Id.....	3,052
AUDENARDE ...	7 ^e id.	Très-bonne..	55	84	Très-bonne....	3,575
	8 ^e id.	Id.....	13	75	Bonne.....	4,250
ST-NICOLAS....	9 ^e id.	Peu cultivés.			Id.....	3,517
TERMONDE.....	10 ^e id.	Id.			Assez bonne...	6,700
EXCLOO.....	11 ^e id.	Bonne.....	20	80	Bonne.....	4,000
	TOTAUX.....		149	482		51,074
	Moyenne.....		24 85	80 85		4,645
	Rapport de la récolte de 1852 à celle de 1853 . . .		1,002	1,0317		0,9956

POIS ET VESCES.

La récolte de ce produit a assez bien réussi.

FOIN.

Le rendement du foin n'est qu'ordinaire. On attribue la cause au froid et aux gelées du mois de mai.

ARRONDISSEMENT administratif,	DESIGNATION DU DISTRICT AGRICOLE.	TRÉFLE.		LIN.	
		QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.	QUALITÉ.	Produit moyen par hectare.
	1 ^{er} district agricole.	Bonne	Kilogr. 26,000	Peu cultivé.	
GAND	2 ^e id.	Assez bonne . . .	33,000	Bonne	650
	3 ^e id.	Bonne	32,000	Assez bonne . . .	600
	4 ^e id.	Id.	23,000	Très-bonne . . .	430
	5 ^e id.	Id.	21,000	Bonne	700
Alost	6 ^e id.	Id.	15,500	Assez bonne . . .	840
AUDENARDE	7 ^e id.	Id.	41,000	Très-bonne . . .	710
	8 ^e id.	Id.	21,000	Bonne	750
ST-NICOLAS	9 ^e id.	Id.	32,000	Id.	726
TERMONDE	10 ^e id.	Id.	30,000	Id.	687
BECLOO	11 ^e id.	Id.	30,000	Id.	423
TOTAUX			508,500		6,538
Moyenne			28,043		633.80
Rapport de la récolte de 1832 à celle de 1853 . . .			1,024		0.941

TRÉFLE.

La première coupe en a été d'un excellent produit, mais les autres ont laissé beaucoup à désirer, par suite des pluies et de la grêle.

LIN.

Le lin a versé avant sa maturité. La récolte en a, néanmoins, été d'un assez bon produit, mais il n'a donné que peu de graine. Il en a été semé en abondance dans les polders, où on a lieu d'être satisfait de la récolte.

Observations générales.

A l'exception du froment, qui présente une légère différence en moins, les céréales de 1855 ont un poids plus ou moins supérieur à celui des céréales de la récolte de l'année précédente, notamment le seigle.

Quant à leur produit, celui de l'année dernière est plus avantageux, notamment en ce qui concerne l'avoine et surtout l'orge et le froment.

Sauf les pois et les vesces, dont la récolte est à peu près la même sous tous les rapports, le produit des plantes fourragères offre encore, cette année, un avantage notable sur celui de la récolte précédente.

Enfin, parmi les plantes fourragères racines, récoltées en 1855, les pommes de terre se distinguent d'une manière assez sensible sur les tubercules de l'espèce récoltés en 1832, tant sous le rapport de la qualité que sous celui du rendement.

En général la récolte actuelle offre une supériorité incontestable sur celle de l'année précédente.

ANNEXE N° 4^e.

Tableau indiquant, par district agricole, le produit approximatif de la récolte dans la province de Hainaut, pendant l'année 1855.

NOMÉRO du district agricole.	NATURE DES PRODUITS.	QUALITÉ de la récolte, sous le rapport de la quantité du ren- dement.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			QUANTITÉ.	QUALITÉ.	
			Hectol.		
1	Froment.....	Mauvaise....	14.00	Médiocre....	Beaucoup de gerbes, peu de grains. L'époque des semails a été défavorable, les pluies ont empêché les travaux, c'est ce qui est cause que le rendement n'est pas élevé.
2		Médiocre....	17.00	Assez bonne..	
3		Id.....	17.00	Id.....	
4		Mauvaise....	12.00	Médiocre....	
5		Médiocre....	17.00	Bonne.....	
6		Mauvaise....	15.00	Id.....	
7		Médiocre....	18.00	Très-bonne..	
8		Id.....	16.00	Bonne.....	
9		Bonne.....	25.00	Id.....	
10		Id.....	23.00	Id.....	
11		Médiocre....	18.00	Id.....	
12		Bonne.....	25.50	Id.....	
		MOYENNE..	17.93	Bonne.....	
			Hectol.		
1	Seigle.....	Médiocre....	25.00	Bonne.....	Même observation que pour le froment.
2		Bonne.....	21.00	Id.....	
3		Id.....	25.50	Id.....	
4		Médiocre....	14.00	Médiocre....	
5		Bonne.....	20.00	Bonne.....	
6		Médiocre....	14.00	Id.....	
7		Bonne.....	25.00	Id.....	
8		Id.....	22.00	Id.....	
9		Id.....	25.00	Id.....	
10		Médiocre....	24.00	Médiocre....	
11		Bonne.....	25.00	Bonne.....	
12		Médiocre....	21.00	Id.....	
		MOYENNE..	21.00	Bonne.....	L'extrémité des épis a été gelée.

NOMÉRO du district agricole.	NATURE DES PRODUITS.	QUALITÉ de la récolte, sous le rapport de la quantité du ren- dement.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			QUANTITÉ.	QUALITÉ.	
			Hectol.		
1			57.00	Bonne.....	
2			40.00	Id.....	
3			42.30	Id.....	
4			42.00	Id.....	
5			58.00	Id.....	
6	Orge.....	Bonne.....	55.00	Id.....	
7			40.00	Médiocre....	
8			58.00	Id.....	
9			45.00	Bonne.....	
10			40.00	Id.....	
11			45.00	Id.....	
12			55.00	Id.....	
		MOYENNE..	59.62	Bonne.....	
1					
2					
3					
4					
5					
6	Blé sarrasin.....	Non cultivé..	»	»	
7					
8					
9					
10					
11					
12					
		MOYENNE..	»	»	

NUMÉRO du district agricole.	NATURE DES PRODUITS.	QUALITÉ de la récolte, sous le rapport de la quantité du ren- dement.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			QUANTITÉ.	QUALITÉ.	
			Hectol.		
1	Avoine.....	Très-bonne ..	52.00	Bonne.	
2		Bonne.....	46.00	Id.	
3		Id.....	51.00	Id.	
4		Id.....	42.00	Id.	
5		Id.....	45.00	Très-bonne.	
6		Très-bonne ..	60.00	Id.	
7		Id.....	50.00	Bonne.	
8		Id.....	50.00	Très-bonne.	
9		Id.....	42.00	Bonne.	
10		Bonne.....	44.00	Id.	
11		Id.....	47.00	Id.	
12		Id.....	44.00	Id.	
		MOYENNE...	46.91	Bonne.	
1	Fèves.....	Bonne.....	15.00	Bonne.....	
2		Très-bonne ..	20.00	Id.	
3		Bonne.....	25 $\frac{1}{2}$	Id.	
4		Id.....	25.00	Id.	
5		Médiocre	18.00	Id.	
6		Très-bonne ..	55.00	Id.	
7		Id.....	26.00	Id.....	
8		Id.....	24.00	Très-bonne.	
9		Id.....	28.00	Id.	
10		Bonne.....	22.00	Bonne.	
11		Id.....	20.00	Médiocre.	
12		Id.....	25.00	Bonne.	
		MOYENNE ..	25.29	Bonne.	

Produit approximatif : on n'a pas encore battu de fèves.

NOMBRE du district agricole.	NATURE DES PRODUITS.	QUALITÉ de la récolte, sous le rapport de la quantité du ren- dement.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			QUANTITÉ.	QUALITÉ.	
			Hect.		
1	Pois.....	Bonne.....	15.00	Bonne.....	Les pois ne sont pas récoltés, ils gâtent depuis peu.
2		Id.....	19.00	Id. .	
3		Id.....	20.00	Id.	
4		Médiocre	18.00	Médiocre.	
5		Bonne.....	18.00	Bonne.	
6		Néant.....	"	"	
7		Bonne.....	20.00	Bonne.....	
8		Néant.....	"	"	
9		Bonne.....	20.00	Bonne.	
10		Id.....	20.00	Id.	
11		Médiocre	12.00	Médiocre	
12		Bonne	14.00	Bonne.	
		MOYENNE..	17.00	Bonne.	
1	Pommes de terre..	Mauvaise	63.00	Médiocre.	(1) Pour ce qui est des tubercules sains. Très-peu de champs sont récoltés, la maladie qui s'était arrêtée a repris depuis 15 jours; les tubercules pourrissent en terre et après la récolte. Les tubercules déposés en gros tas dans les caves, se gâtent en partie, il en est de même de ceux restés en terre. Selon l'apparence
2		Médiocre	60.00	Mauvaise.	
3		Bonne.....	120.00	Bonne (1)....	
4		Médiocre	80.00	Médiocre.	
5		Id.....	100.00	Id.	
6		Mauvaise....	40.00	Mauvaise.	
7		Médiocre	80.00	Médiocre.	
8		Bonne.....	100.00	Id.	
9		Médiocre	120.00	Id.	
10		"	"	"	
11		Médiocre ...	100.00	Médiocre	
12		Bonne	190.00	Bonne.	
		MOYENNE..	93.00	Médiocre.	

NOMBRE de districts agricoles	NATURE DES PRODUITS.	QUALITÉ de la récolte, sous le rapport de la quantité du ren- dement.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			QUANTITÉ.	QUALITÉ	
			Hectolit		
1	Colza	Médiocre	19	Médiocre	Peu cultivés
2		Bonne	20	Bonne.	
3		Médiocre	18	Assez bonne.	
4		Mauvaise...	12	Médiocre	
5		Id.....	15	Id.	
6		Médiocre	12	Bonne.	
7		Id.....	15	Id.	
8		Id.....	12	Passable.	
9		Id.....	18	Bonne	
10		Bonne.....	20	Id.	
11		Id.....	20	Id.....	
12		Id. . . .	21	Id.	
		MOYENNE.	16	Bonne.	
1	Lin	Médiocre....	400	Très-bonne..	Le rouissage n'est pas terminé
2		Bonne....	600	Bonne.....	Peu de grain et beaucoup de soie
3		Médiocre....	"	Assez bonne.	Le lin ne se taille pas encore
4		Bonne.....	500	Bonne	
5		Médiocre....	500	Médiocre.	
6		Variable. ...	600	Bonne.	
7		Très-bonne ..	750	Très-bonne ..	Le lin n'est pas talle
8		Bonne	650	Bonne.....	Les lins de mai sont inférieurs en qualité et en quantité
9		Mauvaise....	400	Mauvaise.	
10		Médiocre....	580	Médiocre.	
11		Id.....	550	Id. . .	Peu cultivés
12		Id	425	Bonne	
		MOYENNE.	505	Assez bonne	

NOMBRE du district agricole.	NATURE DES PRODUITS.	QUALITÉ de la récolte sous le rapport de la quantité du ren- dement.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			QUANTITÉ	QUALITÉ.	
			Kilog.		
1	Prairies (foin)....	Bonne.....	4,800	Bonne.....	Les pluies ont contrarié la fenaison.
2		Id.....	7,000	Id.	
3		Id.....	4,000	Id.	
4		Id.....	4,500	Id.	
5		Id.....	5,000	Id.	
6		Id.....	3,850	Id.	
7		Très-bonne ..	5,500	Id.	
8		Bonne.....	4,000	Id.	
9		Id.....	3,500	Id.	
10		Très-bonne ..	4,500	Très-bonne.	
11		Bonne.....	4,500	Bonne.	
12		Très-bonne ..	6,500	Très-bonne.	
		MOYENNE ..	4,620	Bonne.	
1	Trèfle	Bonne.....	5,600	Médiocre....	Les pluies ont contrarié la fenaison.
2		Id.....	7,000	Bonne.	
3		Id.....	4,500	Id.....	
4		Id.....	5,000	Id.	
5		Médiocre....	4,500	Médiocre....	
6		Bonne.....	4,550	Variable.	
7		Médiocre....	"	"	
8		Très-bonne ..	4,000	Bonne.	
9		Bonne.....	4,200	Id.	
10		Id.....	5,000	Id.	
11		Très-bonne ..	5,500	Très-bonne.	
12		Bonne.....	8,000	Bonne.	
		Médiocre....	5,500	Médiocre.	
		MOYENNE...	5,112	Bonne.	

ANNEXE N° 4^r.

Tableau de la récolte, dans la province de Liège, pendant l'année 1855.

DISTRICTS AGRICILES.	FROMENT.			SEIGLE.			ORGE.		
	QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.	
		Nombre d'hectolitres	Poids de l'hectolitre.		Nombre d'hectolitres	Poids de l'hectolitre.		Nombre d'hectolitres	Poids de l'hectolitre.
1 ^{er}	Très-bonne.	14	84	Très-bonne.	21	78	Très-bonne.	33	76
2 ^e	"	"	"	"	"	"	"	"	"
3 ^e	Bonne	13	77	Bonne	17	72	Bonne	50	56
4 ^e	Id.....	17	78	Id.....	22	74	"	"	"
5 ^e	Id.....	17	89	Id.....	18	88	Très-bonne.	25	73
6 ^e	Id.....	11	76	Id.....	16	71	Bonne	20	53
7 ^e	Id.....	16	80	Id.....	22	72	"	"	"
8 ^e	Id.....	21	80	Id.....	20	73	Bonne.....	55	61
9 ^e	Id.....	17	79	Id.....	21	73	Id.....	50	61
10 ^e	Id.....	18	75	Très-bonne.	24	71	Id.....	51	62
11 ^e	Id.....	16	81	Bonne.....	18	74	Id.....	26	66
12 ^e	"	"	"	Id.....	19	73	Id.....	21	63
13 ^e	"	"	"	Médiocre...	17	72	Id.....	25	60
14 ^e	Très-bonne.	16	78	Très-bonne.	17	72	Très-bonne.	21	60
15 ^e	"	"	"	"	"	"	"	"	"
16 ^e	Bonne.....	20	26	Bonne	14½	71	Bonne.....	27	58½
Moyenne.....	Bonne	16	78	Bonne	19	74	Bonne	26½	62½

DISTRICTS AGRICOLLES.	BLÉ SARRASIN.			AVOINE.			FÈVES.		
	QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.	
		Nombre d'hectolitres	Poids de l'hectolitre.		Nombre d'hectolitres	Poids de l'hectolitre.		Nombre d'hectolitres	Poids de l'hectolitre.
1 ^{er}	»	»	»	Très-bonne.	33	49	Très-bonne.	33	91
2 ^e	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3 ^e	»	»	»	Bonne.....	58	45	Bonne.....	30	76
4 ^e	»	»	»	Très-bonne.	57	47	»	»	»
5 ^e	Médiocre....	52	56	Id.....	59	60	»	»	»
6 ^e	»	»	»	Bonne.....	28	46	Bonne.....	21	78
7 ^e	»	»	»	Id.....	56	45	Id.....	22	82
8 ^e	»	»	»	Très-bonne.	40	48	»	»	»
9 ^e	»	»	»	Bonne.....	55	46	Bonne.....	22	80
10 ^e	»	»	»	Id.....	57	48	Très-bonne..	»	»
11 ^e	»	»	»	Id.....	40	50	»	»	»
12 ^e	»	»	»	Id.....	27½	45	»	»	»
13 ^e	»	»	»	Très-bonne.	52	48	»	»	»
14 ^e	»	»	»	Moyenne...	28	42	»	»	»
15 ^e	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16 ^e	»	»	»	Bonne.....	57	43	»	»	»
Moyenne.....	Médiocre....	52	56	Bonne.....	37	47	Bonne.....	26	81

DISTRICTS AGRICILES.	POIS.			POMMES DE TERRE.			COLZA.		
	QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.	
		Nombre d'hectolitres	Poids de l'hectolitre.		Nombre d'hectolitres	Poids de l'hectolitre.		Nombre d'hectolitres	Poids de l'hectolitre.
1 ^{er}	»	»	»	Bonne.....	223	80	»	»	»
2 ^e	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3 ^e	»	»	»	Bonne.....	183	76	Bonne.....	19	72
4 ^e	»	»	»	Id.....	173	80	»	»	»
5 ^e	Bonne.....	16	99	Id.....	200	80	»	»	»
6 ^e	»	»	»	Id.....	160	75	»	»	»
7 ^e	»	»	»	Id.....	154	73	»	»	»
8 ^e	»	»	»	Id.....	180	76	Bonne.....	20	70
9 ^e	»	»	»	Id.....	200	73	Id.....	18	70
10 ^e	»	»	»	Id.....	200	80	»	»	»
11 ^e	»	»	»	Id.....	223	80	Bonne.....	23	75
12 ^e	»	»	»	Id.....	»	»	»	»	»
13 ^e	»	»	»	Médiocre...	150	73	»	»	»
14 ^e	»	»	»	Bonne.....	180	75	»	»	»
15 ^e	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16 ^e	»	»	»	Bonne.....	»	»	»	»	»
Moyenne.....	Bonne.....	16	99	Bonne.....	186	77	Bonne.....	20	72

DISTRICTS AGRICOLLES.	LIN.		PRAIRIES-FOIN.		TRÈFLE.		Observations.
	QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT par HECTARE. — Kilog.	QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT par HECTARE. — Kilog.	QUALITÉ de LA RÉCOLTE.	PRODUIT par HECTARE. — Kilog.	
1 ^{re}	"	"	Très-bonne.	5,800	Très-bonne.	6,400	Les renseignements man- quent; ils seront en- voyés ultérieurement.
2 ^e	"	"	"	"	"	"	
3 ^e	"	"	Bonne.....	4,500	Bonne	5,000	
4 ^e	"	"	Id.	3,500	Id.	5,200	
5 ^e	"	"	Id.	4,500	Id.	4,600	
6 ^e	"	"	Id.	4,000	Id.	6,500	
7 ^e	"	"	Id.	5,000	Id.	7,000	
8 ^e	Ordinaire..	500	Id.	5,000	Id.	4,500	Idem.
9 ^e	Bonne.....	"	Id.	"	Id.	"	
10 ^e	"	"	Assez bonne.	5,200	Id.	5,500	
11 ^e	"	"	Bonne.....	4,500	Id.	7,000	
12 ^e	"	"	Id.	4,000	Id.	7,000	
13 ^e	"	"	Très-bonne.	5,000	Id.	5,000	
14 ^e	"	"	Id.	3,800	Très-bonne.	6,400	
15 ^e	"	"	"	"	"	"	
16 ^e	"	"	Bonne	4,000	"	"	
Moyenne...	Ordinaire..	500	Bonne	3,900	Bonne	5,842	

ANNEXE N° 4^e.

*Résumé de l'état de la récolte dans la province de Limbourg, pendant
l'année 1853.*

DISTRICTS AGRICOLES.	FROMENT.		SEIGLE.		ORGE.	
	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.
1 ^{er} district, canton de Hasselt.....	Médiocre...	15	Médiocre...	16	Bonne.....	29
2 ^e id. id. Herck-la-Ville.	Id.....	11	Ordinaire...	11	Id.....	24
3 ^e id. id. Beeringen....	Bonne.....	11	Médiocre...	14	Id.....	20
4 ^e id. id. Saint-Trond..	Id.....	12	Bonne.....	14	Id.....	30
5 ^e id. id. Tongres.....	Id.....	13	Ordinaire...	17	Ordinaire...	20
6 ^e id. id. Looz.....	Id.....	12	Bonne.....	17	Bonne.....	35
7 ^e id. id. Mechelen.....	Mauvaise...	10	Inférieure à une récolte ord.	14	Peu cultivé.	"
8 ^e id. id. Bilsen.....	Id.....	12	Ordinaire...	18	Bonne.....	25
9 ^e id. id. Brée.....	Id.....	"	"	"	"	"
10 ^e id. id. Achel et Peer.	Id.....	"	"	"	"	"
11 ^e id. id. Maeseyck.....	Id.....	14	Médiocre...	19	Assez bonne.	25
Moyenne pour toute la province.....	Médiocre...	12.22	Ordinaire...	15.55	Bonne.....	26

FROMENT.

Le froment, qui, au printemps, promettait une magnifique récolte, n'a donné que deux tiers environ d'une récolte ordinaire; nous ne pouvons attribuer cette notable diminution qu'au temps défavorable lors de la floraison, et ensuite aux fortes pluies qui ont fait verser de fortes parties.

SEIGLE.

Comme le froment, le seigle n'a également donné que deux tiers d'une récolte ordinaire; la diminution doit être attribuée aux mêmes causes qui ont en partie fait manquer la récolte du froment.

ORGE.

La récolte de l'orge a été bonne.

DISTRICTS AGRICOLES.	BLÉ SARRASIN.		AVOINE.		FÈVES.	
	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.
1 ^{er} district, canton de Hasselt.....	Bonne.....	28	Bonne.....	56	Ne se cultivent pas..	
2 ^e id. id. Herck-la-Ville.	Médioere....	16½	Id.....	53	Id.	
3 ^e id. id. Beeringen....	Bonne.....	28	Id.....	50	Id.	
4 ^e id. id. Saint-Trond..	Ne se cultive pas.		Id.....	42	Bonne.....	22
5 ^e id. id. Tongres.....	Id.		Id.....	40	Assez bonne.	20
6 ^e id. id. Looz.....	Id.		Extr. bonne.	41	Très-bonne..	28
7 ^e id. id. Mechelen....	Bonne.....	28	Ordinaire...	50	Ne se cultive que comme fourrage vert.	
8 ^e id. id. Bilsen.....	Id.....	25	Bonne.....	50	Id.	
9 ^e id. id. Bréc.....	»	»	»	»	»	»
10 ^e id. id. Achel et Peer.	»	»	»	»	»	»
11 ^e id. id. Maeseyck.....	Bonne.....	26	Bonne.....	55	»	»
Moyenne pour toute la province.....	Bonne.....	25.25	Bonne.....	55	Bonne.....	23.55

BLÉ SARRASIN.

Quoique les semailles du sarrasin n'aient pu s'effectuer que très-tardivement, à cause de l'humidité, la récolte aura cependant été bonne et le produit égal à celui d'une année ordinaire.

AVOINE.

La récolte de l'avoine a été bonne cette année, et égale à celle d'une année ordinaire.

FÈVES

Les fèves ne sont que peu cultivées dans la province; dans quelques districts, elles ne sont utilisées que comme fourrage vert. La récolte en a été bonne.

DISTRICTS AGRICOLES.	POIS.		POMMES DE TERRE.		COLZA.	
	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.
1 ^{er} district, canton de Hasselt.....	Ne se cultivent pas...		Médiocre....	130	Ordinaire...	18
2 ^e id. id. Herck-la-Ville.	Id.....		Bonne.....	200	Bonne.....	12
3 ^e id. id. Beeringen....	Ordinaire..	17	Id.....	150	Passable....	18
4 ^e id. id. Saint-Trond...	Ne se cultivent pas...		Assez bonne	150	Ne se cultive que peu.	
5 ^e id. id. Tongres.....	Id.....		Bonne.....	172	Id.	
6 ^e id. id. Looz.....	Id.....		Id.....	215	Bonne.....	19
7 ^e id. id. Mechelen.....	Ordinaire..	20	Meilleure que les années précédentes.	200	"	"
8 ^e id. id. Bilsen.....	Peu cultivés.....		Bonne.....	150	Peu cultivé.	
9 ^e id. id. Brée.....	"	"	"	"	"	"
10 ^e id. id. Achel et Peer.	"	"	"	"	"	"
11 ^e id. id. Maeseyck.....	Assez bonne.	24	Bonne.....	200	Médiocre...	10
Moyenne pour toute la province.....	Ordinaire...	20.55	Bonne.....	171.89	Passable....	15.40

POIS.

Les pois ne sont que peu cultivés dans la province.

POMMES DE TERRE.

Quoique les pommes de terre n'aient pu être plantées que tardivement cette année, à cause de l'humidité du printemps, la récolte en a été bonne, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité.

Comparativement à l'année passée, elle a donné au moins un sixième en plus.

La maladie a sévi moins qu'on ne l'avait craint d'abord; peu ou pas de ces tubercules en sont atteints dans les terrains secs; dans les terrains humides on en trouve quelques-uns çà et là; c'est, du reste, ce que l'on a constamment remarqué depuis l'invasion de ce fléau.

COLZA.

Le colza n'a pas tenu ce qu'il promettait au commencement de l'année; la récolte n'en a été que passable.

DISTRICTS AGRICOLES.	LIN.		PRAIRIES.		TRÉFLE.	
	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.
1 ^{er} district, canton de Hasselt.....	Ne se cultive pas...		Bonne	4,000	Bonne	7,000
2 ^e id. id. Herck-la-Ville.	Id.		Id.	4,000	Id.	7,000
3 ^e id. id. Beeringen....	Id.		Id.	4,500	Id.	5,000
4 ^e id. id. Saint-Trond..	Id.		Médiocre...	»	Id.	»
5 ^e id. id. Tongres.....	Id.		Assez bonne.	4,500	Id.	»
6 ^e id. id. Looz	Id.		Médiocre ...	2,500	Id.	11,000 Sec. Vert. 45,000
7 ^e id. id. Mechelen.....	Id.		Bonne	6,000	Id.	»
8 ^e id. id. Bilsen	Médiocre ...	Kilog. 250	Id.	5,500	Id.	56,000 Fourrage vert
9 ^e id. id. Brée.....	»	»	»	»	»	»
10 ^e id. id. Achel et Peer.	»	»	»	»	»	»
11 ^e id. id. Maeseyck....	Assez bonne.	400	Bonne	4,000	Assez bonne.	5,000
Moyenne pour toute la province	Passable...	515	Bonne	4,125	Bonne	7,000 Sec

LIN.

Le lin n'est que peu cultivé dans cette province, la récolte en a été passable.

PRAIRIES.

Les prairies ont donné un produit abondant et de bonne qualité, le temps de la récolte du foin a été très-favorable. La récolte du regain a été contrariée par les pluies.

TRÉFLE.

Le trèfle, quoique très-tardif cette année, a donné un fourrage abondant.

ANNEXE N° 4^{re}.

Tableau indiquant le produit approximatif de la récolte, dans la province de Luxembourg, pendant l'année 1855.

NATURE DES PRODUITS.	NUMÉRO des districts agricoles.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			Quantité.	Qualité de ce produit.	
Froment . . .	1	Médiocre en grains.	12 à 14	1 ^{re} qualité.....	Beaucoup de paille, peu de grains.
	2	Médiocre.....	15	Bonne.....	Assez de paille, peu de grains.
	3	Passable.....	12	Id.	
	4	Médiocre.....	10 à 12	Id.	
	5	Bonne.....	20	Id.....	Froment épeautre, récolte d'une année ordinaire.
	6	Ordinaire.....	24	Id.....	Froment épeautre.
	7	Bonne.....	18	Id.....	Id.
	8	Ordinaire.....	12 à 16	Id.....	Presque pas cultivé.
	9	"	"	"	Non cultivé.
	10	"	"	"	Peu cultivé.
	11	"	"	"	Peu ou point cultivé.
	12	"	"	"	Très-peu cultivé et le résultat n'est que demi-récolte.
	13	Belle.....	12 à 15	Bonne.....	La culture du froment est très-restreinte.
	14	Bonne.....	18	Id.....	Peu semé.
	15	Id.....	15	Très-bonne.....	Dans la partie Ardennaise, très-bonne récolte.
Seigle . . .	1	Médiocre en grains.	10 à 14	1 ^{re} qualité.....	Beaucoup de paille, peu de grains.
	2	Médiocre.....	15	Bonne.	
	3	Fort ordinaire.....	11 à 14	Id.	
	4	Id.....	10 à 11	Id.	
	5	Bonne.....	15	Id.....	Produit d'une année ordinaire.
	6	Id.....	19	Id.	
	7	Moyenne.....	16	Id.	
	8	Ordinaire.....	12 à 16	Id.	
	9	Médiocre.....	20	Id.	
	10	Bonne.....	18	Id.	
	11	Moyenne.....	19	Id.	
	12	Médiocre.....	15	Id.....	3/4 d'une année ordinaire.
	13	Belle.....	15 à 25	Id.....	Bonne récolte ordinaire. En moyenne 20 hect. à l'hectare.
	14	Médiocre.....	15	Id.....	Il y a eu maladie du pied.
	15	Bonne.....	18	Très-bonne.	

NATURE DES PRODUITS.	NUMÉRO des districts agricoles.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			Quantité.	Qualité de ce produit.	
Orge. . . .	1	Bonne.....	17 à 20	Très-bonne.	
	2	Id.....	16	Id.	
	3	Ordinaire.....	19	Bonne.	
	4	Bonne.....	17	Id.	
	5	Id.....	21	Id.....	Peu cultivés.
	6	Assez bonne.....	20	Id.....	Id.
	7	Bonne.....	15	Id.	
	8	Fort ordinaire.....	12 à 17	Id.....	Id.
	9	"	"	"	Id.
	10	"	"	"	Id.
	11	"	"	"	Id.
	12	Passable.....	18	Bonne.....	Id.
	13	"	"	"	Id.
	14	Bonne.....	25	Bonne.	
	15	Id.....	20	Très-bonne.	
Blé sarrazin.	1	Très-abondant même extraordinaire.	50 à 70	Id.....	Culture peu étendue.
	2	Bonne.....	50	Bonne.....	Abondance rare.
	3	Belle.....	25	Id.....	Peu semé.
	4	Bonne.....	50 à 55	Id.	
	5	"	"	"	Non cultivé.
	6	"	"	"	Néant.
	7	"	"	"	Id.
	8	"	"	"	Id.
	9	"	"	"	Id.
	10	Bonne.....	20	Bonne.	
	11	"	"	"	Pas cultivé ou très-peu.
	12	"	"	"	
	13	Belle.....	25 à 50	Bonne.	
	14	"	"	"	
	15	"	"	"	Non cultivé.

NATURE DES PRODUITS.	NUMÉRO des districts agricoles.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			Quantité.	Qualité de ce produit.	
Avoine . . .	1	Bonne.....	33 à 43	Très-bonne.	
	2	Id.....	23	Bonne.	
	3	Belle.....	23 à 30	Id.	
	4	Bonne.....	33	Id.	
	5	Id.....	20	Id.	
	6	Fort Bonne.....	23	Id.	
	7	Moyenne.....	20	Id.	
	8	Bonne.....	20 à 23	Bonne.	
	9	Id.....	43	Id.....	Récolte tardive
	10	Id.....	36	Id.	
	11	Id.....	30	Id.	
	12	Ordinaire.....	23	Id.	
	13	Superbe.....	30 à 40	Id.	
	14	Bonne.....	33	Id.	
	15	Id.....	30 à 40	Id.	
Fèves . . .	1	Très-abondante, extrême- ment riche.	30 à 36	Parfaite.....	Culture peu étendue
	2	Bonne.....	"	Bonne.....	Peu cultivée.
	3	Id.....	"	"	
	4	"	"	"	Non semées.
	5	"	"	"	Néant. non semées.
	6	"	"	"	
	7	"	"	"	
	8	"	"	"	
	9	"	"	"	
	10	"	"	"	
	11	"	"	"	Pas cultivé.
	12	"	"	"	Néant.
	13	"	"	"	
	14	"	"	"	
	15	"	"	"	Non semées.

NATURE DES PRODUITS.	NOMÉRO des districts agricoles.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			Quantité.	Qualité de ce produit.	
Pois	1	Très-abondante, ex- trêmement riche.	Inconnue	Parfaite	Culture fort étendue.
	2	Bonne	20	Bonne.	
	3	"	"	"	Peu semés.
	4	Médiocre	11	Passable	Peu cultivés.
	5	"	"	"	
	6	"	"	"	
	7	Très-bonne	23	Bonne.	
	8	"	"	"	
	9	"	"	"	Pas semés
	10	"	"	"	Peu cultivés.
	11	"	"	"	Non semés.
	12	"	"	"	
	15	"	"	"	
	14	"	"	"	
	15	Bonne	20	Bonne	Peu semés.
Pommes de terre.	1	Très-bonne	176 à 220	Délicieuse	Supérieures à toutes les récol- tes depuis 1845.
	2	Assez belle	100 à 120	Bonne	Peu de gâtées par la maladie.
	3	Ordinaire	150 à 190	Id.	
	4	Id	130	Médiocre.	
	5	Bonne	180 à 220	Excellente	Les tubercules sont beaux et restés sains.
	6	Passable	100 à 120	Bonne.	
	7	Moyenne	180	Id.	
	8	Ordinaire	180 à 200	Id	Peu de tubercules sont atteints de la maladie.
	9	Bonne	144	Id	On trouve des tubercules gâtés.
	10	Id	200	Id.	
	11	Id	200	Id	Les hâtives ont souffert de la maladie, les tardives très- peu.
	12	Passable	180 à 200	Id.	
	13	Assez belle	150 à 180	Id	Hâtives, atteintes de la mala- die. Tardives, peu de tuber- cules.
	14	Bonne	200	Id.	
	15	Passable	130 à 200	Passable.	

NATURE DES PRODUITS.	NUMÉRO des districts agricoles.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			Quantité.	Qualité de ce produit	
Colza	1	Passable.....	16 à 18	Moins bonne que les années précédentes.	
	2	Fort médiocre.....	»	»	
	3	»	»	»	
	4	»	»	»	
	5	»	»	»	
	6	»	»	»	
	7	»	»	»	
	8	»	»	»	
	9	Bonne.....	25	Bonne.	
	10	»	»	»	
	11	»	»	»	Point.
	12	»	»	»	Presque pas semé.
	13	»	»	»	Très-peu semé.
	14	Passable.....	15	Médiocre.	
	15	Id.....	16	Passable.	
Lin	1	Bonne.....	Inconnue.....	Bonne.....	Peu cultivé
	2	Assez bonne.....	»	»	Très-peu semé et petite étendue.
	3	»	»	»	
	4	»	»	»	
	5	»	»	»	
	6	»	»	»	
	7	»	»	»	
	8	»	»	»	
	9	Bonne.....	575	Bonne.....	Peu semé.
	10	»	»	»	
	11	»	»	»	Non cultivé en grand.
	12	»	»	»	
	13	»	»	»	
	14	»	»	»	
	15	»	»	»	

NATURE DES PRODUITS.	NUMÉRO des districts agricoles.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
			Quantité.	Qualité de ce produit.	
Prairies (foin)	1	Très-abondante. . .	3,500 à 4,000	1 ^{re} qualité	
	2	Belle récolte.	3,000	Bonne.	
	3	Belle.	3,000 à 3,500	Id.	
	4	Bonne.	3,600	Id.	
	5	Id.	3,000	Excellente.	
	6	Très-bonne.	3,000	Bonne.	
	7	Bonne.	3,000	Id.	
	8	Id.	3,000	Id.	
	9	Fort bonne.	4,500	Id.	
	10	Bonne.	3,000	Id.	
	11	Id.	3,500	Id.	
	12	Id.	3,000	Id.	
	13	Id.	2,000 à 3,000	Id.	
	14	Belle.	3,500 à 4,000	Id.	
	15	Bonne.	3,500	Id.	
Trèfle	1	Très-abondante.	4,500 les deux coupes.	1 ^{re} qualité.	
	2	Belle récolte.	3,000	Passable.	Pour les deux coupes.
	3	Belle.	3,100 à 3,400	Bonne.	
	4	Bonne.	4,000	Id.	
	5	Id.	3,000	Id.	
	6	Très-bonne.	6,500	Id.	Pour les deux coupes
	7	Id.	3,000	Id.	Id.
	8	Bonne.	2,000	Id.	
	9	Fort bonne.	3,000	Id.	
	10	Bonne.	3,500	Id.	
	11	Id.	4,500	Id.	
	12	Id.	2,800	Id.	
	13	Id.	2,000 à 4,000	Id.	Deux coupes.
	14	Belle.	3,500 à 4,000	Id.	Id.
	15	Très-bonne.	3,000	Id.	Id.

RÉCAPITULATION POUR TOUTE LA PROVINCE.

NATURE DES PRODUITS.	QUALITÉ DE LA RÉCOLTE.	PRODUIT PAR HECTARE.		Observations.
		Quantité.	Qualité de ces produits.	
Froment	Fort ordinaire. En dessous des apparences.	13	Bonne.	Épautre émondé compris, cultivé seulement dans Subdistricts agricoles.
Seigle.	Assez belle.	18	Id.	Le rendement est meilleur dans les Ardennes que dans les autres parties de la province où la quantité est au-dessous du cours réel de 18 hect., mais, terme moyen, on paraît devoir compter sur 18. Culture peu développée.
Orge.	Belle.	18	Ordinaire.	
Blé sarrasin..	Id.	25 à 35	Bonne.	Peu cultivé.
Avoine.	Bonne.	25 à 40	Id.	La récolte est fort tardive.
Fèves.	Belle.	50	Id.	Très-peu semées.
Pois.	Id.	25 environ.	Id.	Culture fort restreinte.
Pommes de terre..	Ordinaire.	140 à 200	Excellente.	La maladie a causé quelques pertes dans les variétés hâtives; dans les tardives, peu de tubercules sont atteints.
Colza.	Très-médiocre.	20	Ordinaire.	Les graines oléagineuses d'été sont assez bien venues et d'un rendement ordinaire, mais le colza d'hiver a manqué; récolte chétive généralement.
Lin.	"	"	"	
Prairies (foin)	Belle.	3,500 à 4,000	Bonne.	Très-peu cultivé, uniquement pour les besoins domestiques.
Trèfle.	Id.	3,800 à 4,500	Id.	Les deux coupes.

ANNEXE N° 4.

Tableau indiquant le produit approximatif de la récolte dans la province de Namur, pendant l'année 1853.

INDICATION DES DISTRICTS AGRICOLES.	NATURE DES PRODUITS.					
	FROMENT.		SEIGLE.		ÉPEAUTRE.	
	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.
		Hectol.		Hectol.		Hectol.
1 ^{er} district.....	Bonne.....	14	Bonne.....	18	"	"
2 ^e id.	Id.	16	Id.	16	Non cultivé....	"
4 ^e id.	Id.	19	Id.	20	Bonne.....	50
5 ^e id.	Très-bonne	15	Très-bonne	18	Non cultivé....	"
6 ^e id.	Id.	15	Bonne	21	Très-bonne	50
7 ^e id.	Moyenne	15	Moyenne	20	Bonne	55
8 ^e id.	Bonne ³	"	Bonne	20	Id.	56
9 ^e id.	Id.	24	Ordinaire.....	50	Id.	40
10 ^e id.	Id.	16	Bonne.....	19	Id.	20
12 ^e id.	Très-bonne....	18	Très-bonne	14	Id.	24
15 ^e id.	Médiocre.....	16	Bonne.....	16	Id.	55
Moyenne.....	Bonne	16.80	Bonne.....	19.27	Bonne.....	52

INDICATION DES DISTRICTS AGRICOLES.	NATURE DES PRODUITS.					
	ORGE.		BLÉ SARRASIN.		AVOINE.	
	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.
		Hectol.		Hectol.		Hectol.
1 ^{er} district.....	Bonne.....	24	Non cultivé....	•	Assez bonne....	56
2 ^e id.	Id.....	50	Id.	»	Très-bonne....	55
4 ^e id.	Id.....	51	Id.	»	Assez bonne....	27
5 ^e id.	Très-bonne....	30	Id.	»	Très-bonne....	55
6 ^e id.	»	»	Id.....	»	Bonne.....	55
7 ^e id.	Bonne.....	27	Id.....	•	Id.....	40
8 ^e id.	Id.....	21	»	»	Id.....	20
9 ^e id.	Ordinaire.....	53	Bonne.....	•	Très-bonne....	40
10 ^e id.	Bonne.....	52	Non cultivé....	»	Bonne.....	50
12 ^e id.	Médiocre.....	20	Très-bonne....	12	Id.....	22
15 ^e id.	Bonne.....	52	Non cultivé....	»	Id.....	58
Moyenne.....	Bonne.....	28 20	Bonne.....	12	Bonne.....	52.54

INDICATION DES DISTRICTS AGRICOLES.	NATURE DES PRODUITS.					
	FÈVES.		POIS.		POMMES DE TERRE.	
	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.
		Hectol.		Hectol.		Hectol.
1 ^{er} district.....	Bonne.....	13	Bonne.....	13	Bonne.....	120
2 ^e id.	Id.	13	Id.	13	Id.	Abondante.
4 ^e id.	Non cultivé....	»	Assez bonne ...	»	Id.	130
5 ^e id.	Très-bonne....	20	Passable.....	16	Id.	150
6 ^e id.	Très-belle	»	Très-bonne	»	Satisfaisante ...	120
7 ^e id.	Moyenne.....	13	Moyenne.....	12	Bonne.....	130
8 ^e id.	»	11	»	12	Id.	144
9 ^e id.	Ordinaire.....	»	»	»	Très-bonne	»
10 ^e id.	Non cultivé....	»	Non cultivé....	»	Passable.....	130
12 ^e id.	Bonne.....	7	Bonne.....	8	Médiocre.....	30
15 ^e id.	Id.	17	Id.	13	Très-bonne....	»
Moyenne.....	Bonne.....	14.83	Bonne.....	13	Bonne.....	124

INDICATION DES districts AGRICOLLES.	NATURE DES PRODUITS.							
	COLZA.		LIN.		PRAIRIES (FOIN).		TRÈFLE.	
	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.	Qualité de la récolte.	Produit par hectare.
		Hectol.		Kilog.		Kilog.		Kilog.
1 ^{er} district...	Bonne.....	»	Mauvaise..	»	»	»	»	»
2 ^e id. ...	Id.	»	Id.	»	Bonne.....	»	Bonne.....	»
4 ^e id. ...	Id.	17	Non cultivé.	»	Id.	3,800	Id.	4,500
5 ^e id. ...	Id.	13	Mauvaise..	»	Id.	7,000	Id.	6,000
6 ^e id. ...	Id.	»	Peu cultivé.	»	Id.	4,000	Id.	3,300
7 ^e id. ...	Id.	17	Bonne.....	»	Id.	3,300	Id.	3,700
8 ^e id. ...	Id.	»	»	»	Id.	3,000	Id.	3,500
9 ^e id. ...	Non cultivé.	»	Non cultivé.	»	Id.	3,000	Id.	3,000
10 ^e id. ...	Bonne.....	13	Bonne.....	210	Id.	3,100	Id.	3,000
12 ^e id. ...	Id.	20	Médiocre..	»	Abondante.	2,500	Id.	2,900
13 ^e id. ...	Demi-récolte	13	Chétive....	»	Très-bonne.	3,500	Id.	4,500
Moyenne...	Bonne.....	13	Très-médiocre.	210	Bonne.....	4,133	Bonne	4,733

ANNEXE N° 5.

Résumé général de la récolte dans les neuf provinces, pendant l'année 1855.

PROVINCES.	FROMENT.		SEIGLE.		ORGE.	
	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.
Anvers.....	Bonne.....	15.00	Bonne.....	15.00	Bonne.....	28.00
Brabant.....	Assez bonne.	15.56	Id.....	18.41	Id.....	20.67
Flandre occidentale.....	Bonne.....	15.98	Id.....	17.52	Id.....	25.94
Flandre orientale.....	Id.....	16.54	Id.....	20.27	Id.....	50.00
Hainaut.....	Id.....	17.95	Id.....	21.20	Id.....	59.62
Liège.....	Id.....	16.00	Id.....	19.00	Id.....	26.50
Limbourg.....	Médiocre.....	12.22	Ordinaire.....	15.58	Id.....	26.00
Luxembourg.....	Bonne.....	15.00	Bonne.....	18.00	Ordinaire.....	18.00
Namur.....	Id.....	16.80	Id.....	19.27	Bonne.....	28.20
Produit moyen.....	Bonne.....	15.22	Bonne.....	18.24	Bonne.....	27.99
Produit moyen de	1850.	19.00	»	20.00	»	27.50
	1851.	18.00	»	17.00	»	28.50
	1852.	18.00	»	18.00	»	28.00
Moyenne de ces trois années.	»	18.53	»	18.55	»	28.00
Différence entre le produit moyen de 1850 à 1852 et celui de 1855.	En plus..	»	»	»	»	»
	En moins.	5.11	»	0.09	»	0.01
Produit moyen d'une année ordinaire.....	»	18.41	»	18.68	»	32.27
Différence entre le produit d'une année ordinaire et celui de 1855.	En plus..	»	»	»	»	»
	En moins.	5.19	»	0.44	»	4.27

PROVINCES.	SARRASIN.		AVOINE.		FÈVES.	
	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit p. hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.
Anvers.	Bonne.....	29.00	Très-bonne ..	39.00	Bonne.....	25.00
Brabant.	Id.	21.63	Bonne.....	38.65	Id.	25.15
Flandre occidentale.	Id.	24.90	Id.	40.49	Id.	30.37
Flandre orientale.	Id.	25.30	Id.	39.36	Id.	28.45
Hainaut.	"	"	Id.	46.91	Id.	23.29
Liège.	Médiocre....	32.00	Id.	37.00	Id.	26.00
Limbourg.	Bonne.....	25.25	Id.	33.00	Id.	25.35
Luxembourg.	Id.	30.00	Id.	32.50	Id.	30.00
Namur.	Id.	12.00	Id.	52.34	Id.	14.85
Produit moyen.....	Bonne.....	25.00	Bonne.....	37.95	Bonne.....	24.95
Produit moyen de { 1830.	"	21.00	"	31.00	"	17.00
	"	25.00	"	32.00	"	21.00
	"	21.00	"	32.00	"	19.00
Moyenne de ces trois années.	"	22.33	"	31.66	"	19.00
Différence entre le produit moyen de 1830 à 1832 et celui de 1835. { En plus..	"	2.67	"	6.27	"	5.95
	"	"	"	"	"	"
Produit moyen d'une année ordinaire.....	"	20.72	"	31.19	"	19.92
Différence entre le produit d'une année ordinaire et celui de 1835. { En plus..	"	4.28	"	6.74	"	5.01
	"	"	"	"	"	"

PROVINCES.	POIS.		POMMES DE TERRE.		COLZA.	
	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.
Anvers.....	Bonne.....	23.00	Bonne.....	177.00	Passable....	18.00
Brabant	Id.....	20.00	Assez bonne .	153.66	Assez bonne..	13.33
Flandre occidentale.....	Id.....	26.78	Bonne.....	144.71	Id.....	16.24
Flandre orientale.....	Id.....	24.83	Id.....	133.81	Id.....	16.72
Hainaut.....	Id.....	17.00	Médiocre. ...	93.00	Bonne.....	16.00
Liège.....	Id.....	16.00	Bonne.....	186.00	Id.....	20.00
Limbourg	Ordinaire...	20.53	Id.....	171.89	Passable....	15.40
Luxembourg.....	Bonne.....	23.00	Excellente...	170.00	Ordinaire....	20.00
Namur.....	Id.....	13.00	Bonne.....	124.00	Bonne.....	13.00
Produit moyen.....	Bonne.....	20.88	Bonne.....	130.89	Assez bonne..	16.98
Produit moyen de { 1830.	»	16.00	»	115.00	»	18.30
	»	19.00	»	153.00	»	15.30
	»	18.00	»	117.00	»	17.00
Moyenne de ces trois années.	»	17.66	»	121.00	»	17.00
Différence entre le produit moyen de 1830 à 1832 et celui de 1833. {	En plus.	3.22	»	29.89	»	»
	En moins.	»	»	»	»	0.02
Produit moyen d'une année ordinaire.....	»	16.01	»	199.89	»	»
Différence entre le produit d'une année ordinaire et celui de 1833. {	En plus..	4.87	»	»	»	»
	En moins.	»	»	49.00	»	»

PROVINCES.	LIN.		PRAIRIES.		TRÉFLE.	
	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.	QUALITÉ.	Produit par hectare.
Anvers.....	Bonne.....	Kilog. 402.00	Bonne.....	Kilog. 5,671	Bonne.....	55,570
Brahant.....	Id.....	592.00	Id.....	5,575	Id.....	22,000
Flandre occidentale.....	Id.....	"	Id.....	5,700	Id.....	5,455
Flandre orientale.....	Id.....	655.00	Id.....	4,645	Id.....	28,045
Hainaut.....	Assez bonne..	505.00	Id.....	4,620	Id.....	5,112
Liège.....	Ordinaire....	500.00	Id.....	5,900	Id.....	5,842
Limbourg.....	Passable....	515.00	Id.....	4,125	Id.....	7,000
Luxembourg.....	"	"	Id.....	5,750	Id.....	4,050
Namur.....	Très-médiocre	210.00	Id.....	4,155	Id.....	4,755
Produit moyen.....	Bonne.....	596.00	Bonne.....	4,015	Bonne.....	—
Produit moyen de	1850.	"	584.00	"	5,550	"
	1851.	"	449.00	"	5,854	"
	1852.	"	466.00	"	5,866	"
Moyenne de ces trois années.	"	455.00	"	5,685	"	"
Différence entre le produit moyen de 1850 à 1852 et celui de 1855.	En plus..	"	"	522	"	"
	En moins.	0.57	"	"	"	"
Produit moyen d'une année ordinaire.....	"	582.50	"	5,026	"	"
Différence entre le produit d'une année ordinaire et celui de 1855.	En plus..	"	"	989	"	"
	En moins.	"	"	"	"	"

ANNEXE N° 6.

Tableau comparatif, par province, du produit de la récolte de 1855, avec le produit moyen des années 1850, 1851, 1852, et celui d'une année ordinaire.

PROVINCES.	ÉTENDUE CULTIVÉE.	PRODUIT D'UNE ANNÉE ORDINAIRE (¹)		PRODUIT MOYEN DE 1850, 1851 ET 1852		PRODUIT MOYEN DE 1855	
		par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.

FROMENT (²).

	Hectares.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Anvers.....	7,619.72	17.83	135,857	17.66	154,554	15.00	114,295
Brabant	52,011.50	16.45	855,585	18.66	970,330	15.56	705,275
Flandre occidentale.	48,716.37	20.14	981,151	20.66	1,006,484	15.98	778,490
Flandre orientale...	51,476.90	20.10	652,683	21.00	661,014	16.54	519,227
Hainaut.....	65,005.52	19.67	1,278,654	25.00	1,495,118	17.95	1,166,845
Liège.....	54,285.62	17.04	584,191	18.55	628,414	16.00	548,537
Limbourg.....	12,747.92	17.13	218,661	17.00	216,714	12.22	155,779
Luxembourg.....	11,565.11	14.74	170,440	18.55	211,951	15.00	150,320
Namur.....	41,755.84	15.90	663,867	15.55	659,769	16.80	701,128
TOTAUX.....	505,158.52	18.41	5,520,791	18.88	5,964,548	15.22	4,859,894

SEIGLE.

	Hectares.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Anvers.....	45,690.92	18.23	797,677	17.00	742,746	15.00	655,565
Brabant.....	55,284.40	16.64	887,611	18.00	959,119	18.41	980,965
Flandre occidentale.	58,591.12	21.25	817,538	18.55	707,375	17.52	676,116
Flandre orientale...	52,077.58	21.64	1,124,578	22.66	1,180,077	20.27	1,055,512
Hainaut.....	55,887.55	20.25	678,736	25.55	790,591	21.20	718,411
Liège.....	18,106.60	17.85	325,554	17.66	319,762	19.00	544,025
Limbourg.....	34,918.54	15.59	558,266	16.66	581,742	15.55	542,985
Luxembourg.....	11,722.46	19.57	218,558	18.55	214,872	18.00	211,004
Namur.....	16,948.65	16.42	280,105	16.55	276,771	19.27	326,600
TOTAUX.....	505,227.60	18.68	5,668,041	18.70	5,775,054	18.24	5,510,979

(¹) Statistique de 1846.(²) L'épeautre a été compris dans le froment; le méteil a été compris par moitié dans le froment et le seigle.

PROVINCES.	ÉTENDUE CULTIVÉE.	PRODUIT D'UNE ANNÉE ORDINAIRE		PRODUIT MOYEN DE 1850, 1851 ET 1852		PRODUIT MOYEN DE 1853	
		par	en	par	en	par	en
		HECTARE.	TOTALITÉ.	HECTARE.	TOTALITÉ.	HECTARE.	TOTALITÉ.

BLÉ SARRASIN.

	Hectares.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Anvers.....	6,819.49	23.06	157,260	22.55	152,279	29.00	197,665
Brabant.....	4,655.56	18.69	86,967	20.66	96,158	21.65	100,652
Flandre occidentale.	2,877.55	25.55	67,748	20.55	58,496	24.00	71,646
Flandre orientale..	8,859.04	21.15	186,969	22.00	194,438	25.50	225,627
Hainaut.....	80.58	19.05	1,551	19.05	1,551	19.05	1,551
Liège.....	15.74	18.95	298	18.95	298	52.00	505
Limbourg.....	4,049.27	16.64	67,585	25.55	94,469	25.25	102,244
Luxembourg.....	224.66	15.17	2,982	52.50	7,101	50.00	6,759
Namur.....	20.85	20.50	427	15.59	281	12.00	249
TOTAUX.....	27,580.12	20.72	571,567	21.29	605,051	24.54	704,856

ORGE.

	Hectares.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Anvers.....	4,022.78	50.57	122,194	28.00	112,657	28.00	112,657
Brabant.....	4,179.40	28.29	118,240	27.00	112,845	29.67	124,002
Flandre occidentale.	8,251.55	41.11	359,196	29.00	259,294	25.94	214,04
Flandre orientale..	6,945.07	52.95	228,627	52.00	222,178	50.00	208,292
Hainaut.....	8,414.95	56.27	505,197	57.00	511,555	59.62	555,400
Liège.....	2,804.78	19.78	55,469	26.00	76,924	26.50	74,526
Limbourg.....	1,586.75	24.65	53,178	26.00	56,055	26.00	56,055
Luxembourg.....	1,698.47	17.74	501,38	17.00	28,875	18.00	50,572
Namur.....	2,202.21	25.96	47,981	24.00	52,853	28.20	62,502
TOTAUX.....	59,705.94	52.27	1,281,220	27.55	1,195,010	27.99	1,198,650

PROVINCES.	ÉTENDUE CULTIVÉE.	PRODUIT D'UNE ANNÉE ORDINAIRE		PRODUIT MOYEN DE 1850, 1851 ET 1852		PRODUIT MOYEN DE 1853	
		par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.

AVOINE.

	Hectares.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Anvers.....	12,072.65	56.15	456,435	52.00	386,524	59.00	470,852
Brabant.....	27,824.91	55.52	927,049	52.00	890,597	58.63	1,074,876
Flandre occidentale.	14,745.57	57.10	546,998	55.00	486,557	49.49	597,167
Flandre orientale..	15,402.24	56.84	567,457	56.00	554,480	59.56	606,552
Hainaut.....	51,517.60	58.84	1,216,488	42.00	1,515,559	46.91	1,469,108
Liège.....	26,251.71	26.01	685,192	28.00	745,047	57.00	971,515
Limbourg.....	15,116.71	27.58	416,884	28.00	423,267	55.00	529,084
Luxembourg.....	25,352.97	25.02	585,716	28.00	655,525	52.50	758,521
Namur.....	56,568.44	25.70	954,608	28.00	1,018,515	52.54	1,185,429
TOTAUX....	202,450.78	51.19	6,512,847	51.88	6,475,029	57.95	7,660,562

POIS ET VESCES.

	Hectares.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Anvers.....	259.91	18.69	4,858	18.69	4,838	25.00	6,497
Brabant.....	2,206.50	14.25	51,590	17.00	37,510	20.00	44,150
Flandre occidentale.	2,956.71	25.12	74,265	18.00	55,220	26.78	79,180
Flandre orientale...	1,205.58	18.54	22,537	19.00	22,906	24.85	29,954
Hainaut.....	2,187.71	14.24	51,161	14.00	50,627	17.00	39,201
Liège.....	1,869.11	12.46	25,668	12.46	25,668	16.00	28,945
Limbourg.....	856.00	14.19	11,865	19.00	15,884	20.55	16,995
Luxembourg.....	721.18	10.68	7,702	19.00	15,702	25.00	18,029
Namur.....	2,555.08	11.76	29,821	11.00	27,885	15.00	32,956
TOTAUX....	14,807.78	16.01	256,085	16.46	230,260	20.88	295,867

PROVINCES.	ÉTENDUE CULTIVÉE.	PRODUIT D'UNE ANNÉE ORDINAIRE		PRODUIT MOYEN DE 1850, 1851 ET 1852		PRODUIT MOYEN DE 1852	
		par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.

FÈVES ET FÉVEROLES.

	Hectares.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Anvers.....	884.26	21.91	18,716	21.00	17,939	23.00	21,536
Brabant.....	4,509.68	13.09	63,016	18.00	77,374	23.13	99,682
Flandre occidentale.	14,213.01	23.43	333,334	20.00	284,260	50.37	431,649
Flandre orientale...	4,827.33	23.30	112,466	23.00	111,033	28.43	157,343
Hainaut.....	9,145.44	18.02	164,807	17.00	153,458	23.29	212,940
Liège.....	2,607.37	14.99	39,095	17.00	44,328	26.00	37,796
Limbourg.....	856.02	19.34	16,163	21.00	17,336	25.33	19,304
Luxembourg.....	57.82	11.33	635	20.00	1,136	30.00	1,734
Namur.....	2,557.84	13.46	34,148	15.00	52,991	14.83	37,686
Totaux.....	39,587.19	19.92	784,422	18.88	742,273	24.93	1,019,690

POMMES DE TERRE.

	Hectares.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Anvers.....	11,301.93	229.41	2,392,837	161.66	1,827,078	177.00	2,000,430
Brabant.....	20,584.63	195.98	4,034,206	118.39	2,441,129	133.66	3,204,203
Flandre occidentale.	16,033.44	219.27	3,516,102	130.31	2,089,378	144.71	2,319,488
Flandre orientale...	20,247.82	200.04	4,030,324	109.66	2,208,227	133.81	3,230,744
Hainaut.....	11,747.94	184.36	2,168,093	70.00	822,533	93.00	1,092,538
Liège.....	9,696.18	242.76	2,333,807	132.98	1,289,398	136.00	1,303,489
Limbourg.....	7,301.33	182.92	1,372,163	166.41	1,248,332	171.89	1,289,441
Luxembourg.....	10,050.73	169.23	1,697,337	108.33	1,088,857	170.00	1,703,227
Namur.....	7,913.83	133.49	1,214,990	68.22	540,019	124.00	981,363
Totaux.....	113,062.14	199.^(a)89	23,000,039	118.42	15,354,933	130.89	17,647,163

(a) Il faut remarquer que ce chiffre représente le produit moyen de la récolte de la pomme de terre avant l'invasion de la maladie.

ANNEXE N° 7.

Résumé du tableau comparatif du produit total de la récolte de 1853, avec le produit moyen des années 1850, 1851 et 1852, et celui d'une année ordinaire.

PROVINCES.	ÉTENDUE CULTIVÉE.	PRODUIT MOYEN D'UNE ANNÉE ORDINAIRE, D'APRÈS LA STATISTIQUE.		PRODUIT MOYEN DES ANNÉES 1850, 1851 ET 1852		PRODUIT MOYEN DE 1853	
		par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.
	Hectares.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Froment.....	503,158.32	18.41	3,520,791	18.88	5,964,548	18.22	4,859,894
Seigle.....	503,227.60	18.68	5,668,041	18.70	5,775,054	18.24	5,510,979
Sarrasin.....	27,380.12	20.72	571,567	21.20	603,051	24.34	704,836
Orge.....	59,703.94	32.27	1,281,220	27.53	1,193,010	27.99	1,198,650
Avoine.....	202,450.78	51.19	6,512,847	51.88	6,675,029	37.93	1,660,562
Poids et vesces	14,807.78	16.01	237,085	16.46	230,260	20.88	295,867
Fèves et féveroles ..	59,587.19	19.92	784,422	18.88	742,273	24.93	1,019,690
Pommes de terre ..	113,062.14	199.89	(¹) 25,000,039	118.42	13,554,953	130.89	17,647,163
TOTAUX.....	1,047,337.87	»	45,076,030	»	54,536,180	»	38,874,445

(¹) Ce chiffre représente la valeur d'une récolte de pommes de terre, avant l'invasion de la maladie qui a paru pour la première fois en 1843.

ANNEXE N° 8.

*Tableau comparatif du résultat de la récolte de 1853, réduit à la valeur du
froment, des principales denrées alimentaires.*

NATURE DES PRODUITS.	Poids de l'hectolitre en kilogrammes	ÉTENDUE CULTIVÉE.	PRODUIT MOYEN d'une année ordinaire D'APRÈS LA STATISTIQUE AGRICOLE DE 1846.			PRODUIT MOYEN DES ANNÉES 1850, 1851 ET 1852.		
			PAR hectare.	EN TOTALITÉ.		PAR hectare.	EN TOTALITÉ.	
				En hectolitres.	En kilogrammes.		En hectolitres.	En kilogrammes.
Froment.....	78	303,138.52	18.41	5,520,791	440,621,698	18.88	5,964,548	463,234,744
Seigle.....	71	303,227.60	18.68	5,668,041	402,430,911	18.70	5,775,054	408,886,834
Sarrasin.....	65	27,580.12	20.72	371,567	56,009,721	21.29	603,031	58,118,213
Pommes de terre...	64	115,062.14	199.89	25,000,039	1,472,005,776	118.42	15,534,955	867,516,992

Valeur en froment de la récolte des années 1850 à 1852 1,048,578,480

Id. id. de 1853 985,753,638

Différence en moins, en kilogrammes 102,824,842

Id. en hectolitres 1,318,267

PRODUIT MOYEN DE 1853.			VALEUR nutritive des denrées comparées au froment.	VALEUR EN FROMENT DU PRODUIT TOTAL			Observations.
PAR hectare.	EN TOTALITÉ.			D'UNE année ordinaire.	DE 1850 à 1852.	DE 1853.	
	En hectolitres.	En kilogrammes.					
13.22	4,859,894	567,811,732	(a) 107	Kilog. 440,621,698	Kilog. 465,254,744	Kilog. (b) 567,511,752	(a) Ces calculs de proportion sont établis d'après les expériences faites par Bous-singault pour constater la quantité d'azote, contenue dans chacun de ces produits. (b) Quoique l'on n'ait pas encore de données exactes sur le poids réel de l'hecto-litre de froment provenant de la récolte de 1853, l'on croit ne pas se tromper en le portant au moins à 60 kilo-grammes l'hectolitre : en calculant d'après cette base la récolte de 1853 devrait être augmentée de 9,679,788 kilo-grammes.
18.24	5,510,979	591,279,509	(a) 111	587,928,896	594,152,175	577,089,256	
24.54	704,856	44,405,928	(a) 108	55,676,112	37,765,266	45,994,762	
150.89	17,647,165	1,129,418,560	(a) 615	256,940,500	151,426,297	197,157,888	
TOTAUX.....				1,121,167,006	1,048,578,480	985,755,658	

Valeur en froment de la récolte d'une année ordinaire 1,121,167,006

Id. id. de 1853 985,755,658

Différence en moins, en kilogrammes 135,413,368

Id. en hectolitres 1,758,615

ANNEXE N° 9.

Prix moyen des grains en Belgique de 1813 à 1853.

ANNÉE.	FROMENT.	SEIGLE.	ANNÉE.	FROMENT.	SEIGLE.
1815.	21 85	14 70	1845. Janvier. . . .	16 48	10 27
1816.	31 22	21 58	Février. . . .	16 67	10 45
1817.	35 45	24 70	Mars	17 87	11 10
1818.	26 08	17 62	Avril	17 68	11 38
1819.	18 67	12 76	Mai.	19 81	13 54
1820.	16 40	9 99	Juin.	19 81	13 90
1821.	15 62	8 30	Juillet.	19 99	12 98
1822.	14 43	8 63	Août	21 72	13 71
1823.	13 76	9 29	Septembre	22 80	13 11
1824.	10 88	6 37	Octobre.	22 99	16 55
1825.	11 87	7 28	Novembre.	24 61	18 46
1826.	14 19	10 17	Décembre.	23 85	18 14
1827.	17 13	12 04	Année entière. . . .	20 22	13 79
1828.	19 69	11 52			
1829.	23 21	12 89			
1830.	20 27	12 42			
1831.	22 71	15 06			
1832.	20 97	14 57	1846. Janvier. . . .	24 63	18 94
1833.	14 72	9 85	Février.	24 51	19 28
1834.	13 86	8 41	Mars	23 39	17 77
1835.	14 67	8 91	Avril	23 52	17 35
1836.	15 58	10 05	Mai.	23 74	17 63
1837.	16 62	11 01	Juin	23 72	18 06
1838.	21 17	12 58	Juillet	23 04	17 08
1839.	23 86	13 54	Août	22 84	17 65
1840.	22 21	13 61	Septembre	23 92	18 68
1841.	19 98	11 51	Octobre.	24 84	19 52
1842.	22 16	13 11	Novembre.	26 09	20 47
1843.	19 41	13 80	Décembre.	26 96	21 58
1844.	17 75	10 55	Année entière. . . .	24 27	18 71

ANNÉES.	FROMENT.	SEIGLE.
1847. Janvier	28 26	22 32
Février	31 02	23 41
Mars	36 90	26 72
Avril	37 89	27 99
Mai	41 64	34 33
Juin	39 84	28 64
Juillet	37 47	20 86
Août	26 47	15 43
Septembre . .	25 98	15 82
Octobre . . .	23 43	14 91
Novembre . .	22 30	14 80
Décembre . .	22 51	14 19
Année entière . .	31 14	21 62

1848. Janvier	21 26	13 62
Février	19 49	11 80
Mars	18 28	11 08
Avril	16 97	10 37
Mai	17 24	10 51
Juin	16 43	9 82
Juillet	16 79	9 73
Août	17 76	10 15
Septembre . .	19 08	10 79
Octobre . . .	18 23	10 50
Novembre . .	17 82	10 23
Décembre . .	17 08	9 92
Année entière . .	17 94	10 71

1849. Janvier	17 23	9 99
Février	17 40	9 70
Mars	17 32	9 45
Avril	17 83	9 65
Mai	17 89	9 81
Juin	17 71	9 44
Juillet	19 18	9 94
Août	18 86	10 08
Septembre . .	17 24	9 53
Octobre . . .	16 61	9 59
Novembre . .	16 01	9 54
Décembre . .	15 81	9 59
Année entière . .	17 40	9 59

ANNÉE.	FROMENT.	SEIGLE.
1850. Janvier	15 85	9 50
Février	15 49	9 44
Mars	15 03	9 16
Avril	15 00	9 16
Mai	15 19	9 72
Juin	15 48	10 02
Juillet	16 40	10 15
Août	17 74	10 68
Septembre . .	18 58	11 73
Octobre . . .	17 71	11 30
Novembre . .	17 07	11 41
Décembre . .	16 58	11 24
Année entière . .	16 34	10 29

1851. Janvier	16 02	10 91
Février	15 56	10 46
Mars	15 62	10 50
Avril	15 78	10 73
Mai	16 29	11 45
Juin	16 63	11 80
Juillet	17 10	12 06
Août	17 05	11 83
Septembre . .	16 98	11 18
Octobre . . .	17 65	11 76
Novembre . .	18 51	12 55
Décembre . .	19 56	13 64
Année entière . .	16 89	11 57

1852. Janvier	20 42	14 09
Février	20 87	14 57
Mars	21 64	15 82
Avril	21 87	15 96
Mai	19 91	14 41
Juin	19 93	13 96
Juillet	19 08	12 81
Août	19 24	12 62
Septembre . .	19 83	12 79
Octobre . . .	20 76	13 83
Novembre . .	20 39	13 82
Décembre . .	20 44	14 04
Année entière . .	20 36	14 06

ANNÉE.	FROMENT.	SEIGLE.	ANNÉE.	FROMENT.	SEIGLE.
1853.			1853.		
Janvier . . 1 ^{re} semaine.	20 50	13 66	Juin. . . . 1 ^{re} semaine.	21 02	14 51
2 ^e id. . .	20 54	13 88	2 ^e id. . .	21 06	14 42
3 ^e id. . .	20 56	13 80	3 ^e id. . .	21 33	14 50
4 ^e id. . .	20 48	12 50	4 ^e id. . .	21 88	14 50
	20 52	13 38		21 32	14 25
Février . . 1 ^{re} semaine.	20 46	13 87	Juillet. . . 1 ^{re} semaine.	23 61	15 02
2 ^e id. . .	20 33	13 88	2 ^e id. . .	24 40	15 32
3 ^e id. . .	20 57	13 81	3 ^e id. . .	23 90	14 87
4 ^e id. . .	20 00	13 83	4 ^e id. . .	24 74	14 88
			5 ^e id. . .	25 03	14 92
	20 34	13 84			
				24 33	15 00
Mars . . . 1 ^{re} semaine.	20 51	13 82	Août . . . 1 ^{re} semaine.	25 27	15 00
2 ^e id. . .	20 33	13 54	2 ^e id. . .	24 93	15 03
3 ^e id. . .	20 08	13 37	3 ^e id. . .	25 35	15 42
4 ^e id. . .	20 15	13 45	4 ^e id. . .	27 97	16 57
5 ^e id. . .	20 23	13 42	5 ^e id. . .	28 38	16 95
	20 26	13 52		26 28	15 79
Avril . . . 1 ^{re} semaine.	20 28	13 48	Septembre 1 ^{re} semaine.	27 42	16 97
2 ^e id. . .	20 35	13 61	2 ^e id. . .	29 32	18 03
3 ^e id. . .	20 43	13 77	3 ^e id. . .	31 07	19 38
4 ^e id. . .	20 49	13 92	4 ^e id. . .	30 66	19 46
	20 38	13 69		29 62	18 43
Mai 1 ^{re} semaine.	20 66	14 08	Octobre. . 1 ^{re} semaine.	30 70	19 99
2 ^e id. . .	20 92	14 36	2 ^e id. . .	31 88	21 10
3 ^e id. . .	21 17	14 58	3 ^e id. . .	32 04	21 55
4 ^e id. . .	21 18	14 75	4 ^e id. . .	31 92	21 66
	20 98	14 44		31 63	21 07
			Novembre. 1 ^{re} semaine.	32 53	22 39

Tableau comparatif du prix des grains en Belgique et à l'étranger, pendant l'année 1885.

MOIS.	PRIX MOYEN pour toute la Belgique.		BRUXELLES.		ANVERS.		LILLE.		PARIS.		LONDRES.		ODESSA.		TRIESTE.		HAMBOURG.		STETTIN.	
	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.
Janvier.....	20 52	15 58	21 23	14 00	21 20	15 00	20 44	"	18 78	12 43	21 75	"	11 56	6 26	18 55	10 40	19 87	15 42	18 88	13 34
Février.....	20 34	15 84	21 50	13 88	21 16	15 09	20 58	"	18 87	12 18	22 42	"	11 24	8 07	17 83	11 47	19 42	"	18 17	12 84
Mars.....	20 26	15 52	21 16	13 64	21 02	12 01	20 40	"	18 72	11 46	21 26	"	11 54	5 49	18 00	10 80	18 67	12 56	17 85	12 88
Avril.....	20 58	15 60	21 58	15 81	20 93	"	20 00	"	18 20	11 18	20 58	"	10 56	3 17	17 00	11 20	18 08	11 53	16 89	12 71
Mai.....	20 98	14 44	22 12	14 48	21 31	14 19	20 33	12 12	18 18	11 78	20 57	"	9 87	4 68	16 40	9 60	19 52	1	19 80	14 99
Juin.....	21 32	14 25	22 19	13 74	21 51	14 12	21 37	15 07	19 79	13 05	20 37	"	9 94	5 18	17 50	9 87	19 08	11 85	18 87	14 35
Juillet.....	24 55	13 00	23 67	15 17	25 56	14 21	23 13	12 89	24 14	14 82	22 48	"	11 22	8 76	20 50	12 00	20 82	12 72	19 72	"
Août.....	26 58	13 70	26 95	16 15	24 72	13 92	27 00	14 68	27 65	16 02	24 48	"	14 05	6 79	23 20	12 95	22 21	15 32	21 55	14 72
Septembre.....	29 62	18 45	30 68	19 22	28 50	17 90	31 41	16 12	30 85	18 28	27 14	"	15 58	6 88	22 20	14 55	25 43	"	22 65	16 51
Octobre.....	31 65	21 07	32 48	21 58	31 51	20 65	33 84	"	32 54	18 88	31 29	"	14 19	7 10	"	"	27 50	13 13	20 52	18 52
Moyenne.....	25 57	15 54	24 54	15 74	25 82	15 07	24 03	15 77	22 77	14 06	25 19	"	11 75	5 89	19 14	11 42	20 91	12 79	20 06	14 51

ANNEXE N° 11.

Importations et exportations des denrées alimentaires.

ANNÉES.	FROMENT.	SEIGLE.	AVOINE.	SARRASIN.	FÈVES ET VESCES.	ORGE ET ESGOURG ^{ons} .	FARINES ET SON.	POMMES DE TERRE.
---------	----------	---------	---------	-----------	------------------------	--	-----------------------	------------------------

IMPORTATIONS.

	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.
1850.....	31,590,860	17,307,926	6,035,787	79,544	2,599,993	24,215,104	1,903,287	153,068
1851.....	45,104,822	20,289,535	7,969,467	1,316,774	3,735,408	21,587,674	1,922,073	255,773
1852.....	91,540,932	21,422,876	6,797,755	833,483	5,096,244	24,003,122	1,642,680	222,538
1853. Janvier....	5,376,407	2,677,430	376,742	104,947	363,212	2,321,843	106,714	13,615
Février....	4,935,260	1,698,842	611,987	54,489	149,477	1,956,953	71,975	7,576
Mars.....	5,453,956	880,885	394,060	100,363	451,592	3,108,009	37,701	16,371
Avril.....	7,504,895	5,617,388	609,268	122,626	499,799	3,116,157	116,307	18,094
Mai.....	9,583,219	6,410,338	746,252	331,378	490,525	4,508,435	220,226	14,112
Juin.....	8,929,206	3,326,183	918,231	68,810	163,804	2,704,441	78,997	3,051
Juillet....	6,771,761	1,212,254	685,377	31,674	79,362	2,393,492	34,712	2,636
Août.....	5,633,489	1,715,269	476,200	16,725	49,601	1,323,768	1,224	3,141
Septembre..	14,483,822	4,298,454	283,927	6,100	96,254	2,505,692	30,109	6,759
Octobre....	15,804,187	4,180,140	376,960	96,950	209,118	2,615,459	303,678	11,641
TOTAUX.....	84,476,202	33,017,183	5,470,164	974,062	2,552,754	26,984,249	1,001,643	97,018

EXPORTATIONS.

1850.....	28,430,702	168,938	36,452	3,301,007	800,134	59,095	320,608	245,833
1851.....	6,226,742	2,679,038	19,766	1,749,382	20,817	21,179	339,825	60,046
1852.....	405,324	11,337,408	1,024,174	2,195,344	685,211	403,613	425,739	65,038
1853. Janvier....	40	45,701	56,141	26,199	108	»	14,599	3,656
Février....	10,738	14,891	128	104,055	94,877	600	19,786	2,976
Mars.....	120,484	60,079	7,302	168,371	67,815	33,016	38,830	6,620
Avril.....	346	32,290	92,020	226,633	5,451	9,624	29,216	5,983
Mai.....	102	26,508	4,485	81,428	3,857	1,068	30,870	4,493
Juin.....	4,370	112,456	8,273	123,545	41,000	7,032	29,295	9,111
Juillet....	40,807	100,498	1,581	40,582	54,085	»	59,197	6,618
Août.....	1,068,498	110,499	1,922	23,125	45,326	390	272,796	7,170
Septembre..	2,451,660	2,004,630	70,662	143,741	3,500	65,843	238,092	9,504
Octobre....	1,774,328	3,259,531	90,678	1,019,179	240,000	141,384	247,037	18,987
TOTAUX.....	6,431,373	5,767,083	333,192	1,946,860	552,019	258,957	979,718	75,121

ANNEXE N° 12.

*Importations et exportations des principales denrées alimentaires, de 1850 à 1852.***Moyenne par année.**

DENRÉES.	QUANTITÉS MOYENNES importées PAR ANNÉE.	QUANTITÉS MOYENNES exportées PAR ANNÉE.	EXCÉDANT		VALEUR EN BLÉ DE L'EXCÉDANT		VALEUR NUTRITIVE DES DENRÉES comparées au froment.
			de l'importation.	de l'exportation.	de l'importation.	de l'exportation.	
	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	
Froment...	56,078,904	11,687,589	44,391,315	»	44,391,315	»	107
Seigle.....	19,675,445	4,754,461	14,938,984	»	14,599,741	»	111
Sarrasin....	759,954	2,415,244	»	1,655,510	»	1,659,985	108
Farines.....	1,822,680	562,037	1,460,623	»	1,562,866	»	100
Pommes de terre.	15,325,504	7,912,896	5,612,608	»	996,001	»	615
Excédant total de l'importation et de l'exportation représenté en blé...					61,549,925	1,659,985	
Différence de l'excédant de l'exportation sur l'importation, en kilog....					60,709,940		
Soit en hectolitres.....					788,445		

ANNEXE N° 13.

*Relevé des importations et des exportations des principales denrées alimentaires,
du 1^{er} janvier au 31 octobre 1853.*

DENRÉES.	QUANTITÉS exportées.	QUANTITÉS importées.	EXCÉDANT		VALEUR EN BLÉ DE L'EXCÉDANT		VALEUR NUTRITIVE DES DENRÉES comparées au froment.
			de l'importation.	de l'exportation.	de l'importation	de l'exportation.	
	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	
Froment	34,476,202	6,451,575	78,024,829	»	78,024,829	»	107
Seigle	53,017,185	3,767,085	27,230,100	»	26,238,114	»	111
Sarrasin	974,062	1,946,860	»	972,798	»	965,790	108
Farines	1,001,845	979,718	22,125	»	25,675	»	100
Pommes de terre .	6,721,470	5,107,060	814,410	»	142,153	»	615
Excédant total de l'importation et de l'exportation représenté en blé . .					104,438,769	965,790	
Différence de l'excédant de l'importation et de l'exportation, en kilog.					103,494,979		
Id.	id.	id.	id.	en hectol.	1,544,090		

ANNEXE N° 14.

Relevé des sommes perçues en 1851 et 1852 du chef de droits d'entrée sur les grains, viandes et bestiaux.

MARCHANDISES.		DROITS D'ENTRÉE perçus en principal et additionnels.		MOYENNE.	TOTAUX.
		en 1851.	en 1852.		
GRAINS....	Froment, épeautre mondé, méteil, pois, lentilles et fèves (haricots).....	447,480	984,889	716,185	840,054
	Seigle, maïs, sarrasin, féverolles et vesces.....	196,275	215,945	206,109	
	Orge-drêche (orge germée), avoine....	194,457	214,635	204,545	
	Gruau et orge perlée.....	2,197	4,407	3,302	
	Farines et moutures de toute espèce, son, féculé et autres substances amylacées, pain, biscuit, pain d'épice.....	72,815	60,524	66,669	
	Macaroni, semoule, vermicelle.....	2,912	5,555	5,224	
VIANDES...	Jambons fumés.....	5,059	2,699	2,878	7,528
	Lard et viandes de toutes espèces non dénommées ci-dessus.....	4,557	4,945	4,650	
BESTIAUX..	Taureaux, bœufs, vaches, bouvillons et taurillons.....	274,950	255,591	265,261	581,878
	Génisses et veaux pesant plus de 50 kilogrammes.....	50,258	46,774	48,506	
	Veaux de moins de 50 kilogrammes....	181	167	174	
	Moutons et agneaux.....	57,060	69,163	65,112	
	Cochons.....	5,154	4,496	4,825	
RIZ.....		271,018	569,522	420,170	420,170
TOTAUX.....		1,582,111	2,457,106	2,009,609	

Renseignements sur la récolte et le commerce des grains à l'étranger.

ANNEXE N° 15^a.

A M. le Ministre de l'Intérieur.

Anvers, le 17 octobre 1853.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser les renseignements que vous m'avez demandés, par dépêche du 14 septembre dernier, 8^e division, sur le prix, à Anvers, du froment et du seigle des principales provenances.

Le tableau ci-joint, basé sur les arrivages d'Odessa, de New-York et des ports de la Baltique, indique le prix sur les lieux d'expédition, le prix de revient rendu à Anvers, sur waggon pour l'intérieur de la Belgique et la valeur actuelle à Anvers.

Il renseigne aussi le détail de tous les frais formant la différence entre le prix au lieu d'expédition et celui de revient à Anvers.

D'après la dernière colonne de ce tableau, la valeur actuelle à Anvers, pour les diverses provenances, était au 1^{er} octobre courant :

D'Odessa, froment tendre, bonne qualité, par 80 kil.	. fr.	27 25 à 28 00
Id. id. dur, id. id.		25 50 à 26 00
De New-York, froment roux, id. id.		29 00 à 29 50
De Mecklembourg, id. id. id.		30 50 à 31 00
Fr.		88 50

En prenant pour base les cotes les plus élevées, le prix moyen des trois espèces peut être estimé à fr. 29-50,

Et pour le seigle :

D'Odessa, bonne qualité, par 70 kil.	 fr.	17 75 à 18 00
De New-York, id. id.		18 00 à 18 25
De St-Petersbourg, id. id.		18 25
Fr.		54 50
Prix moyen.		18 47

J'ai l'honneur de vous informer en même temps, Monsieur le Ministre, que le prix du seigle et du froment pendant la semaine écoulée n'offre guère de différence avec ceux indiqués ci-dessus pour la semaine précédente.

La seule observation, que croit devoir mentionner la chambre de commerce, c'est que dans les provinces rhénanes les prix du froment et du seigle ont haussé de 2 ou 3 p. %.

Il y a par continuation manque de navires dans les principaux ports dont nous devons recevoir nos approvisionnements, surtout dans ceux de la mer Noire, quoique les frets y soient très-élevés.

Le Gouverneur de la province,

TEICHMANN.

Revient du froment et du seigle d'Odessa, de New-York et de la Baltique.

ODESSA.

	Prix à Odessa le 11/23 septembre 1853.	Revient à Anvers.	Valcur à Anvers, le 1 ^{er} octobre.
Froment tendre, bonne qualité, pesant enviro ⁿ 75 k ^o .	R. 25 p. chetw.	fr. 27 34 p. 80 k ^o .	fr. 27 25 fr. 28 00
» dur, » » 78 » » 21 » » »	» 25 70 » » »	» 25 70 » » »	» 25 50 » 26 00
Seigle, » » 70 » » 12½ » » »	» 17 49 p. 70 k ^o .	» 17 75 » 18 00	

Calcul des susdits prix.

1 chetwert froment	R. ass.	25 »	R. 21 »
Frais fixes environ		1 30	1 30
	R.	26 30	22 30
Perte au criblage, courtage et commission, environ 6 p. %		1 58	1 34
	R. ass.	27 88	23 64
A 118 francs pour 100 roubles.	fr.	32 90	fr. 27 90
Le chetwert calculé à raison de 2 1/10 hectolitres.			
Franc à bord par hectolitre.	fr.	15 67	fr. 13 29
Fret 120 par ton. suif		8 06	8 06
Non compris le ris- que de guerre. { Assurance sur	fr. 15 67	fr. 13 29	
Plus 15 % frais d'assurance et bénéfice imaginaire	2 35	1 99	
	Fr. 18 02	15 28	7 % 1 26 1 07
Sur le fret	5 1/2	» 44	» 44
Revient devant la ville	fr.	25 43	22 86
Frais de livraison jusque sur waggon.	»	25	» 25
Par hectolitre.		25 68	23 11
Par 80 kilogrammes		27 34	23 70
1 chetwert seigle	R. ass.	12 50	
Frais fixes environ.		1 10	
	R.	13 60	
Perte au criblage, courtage et commission, environ 6 p. %		» 82	
	R.	14 42	
A 118 francs pour 100 roubles par chetwert		17 02	

A bord par hectolitre	fr.	8 11
Fret 120 par ton. suif		8 06
Non compris le ris- que de guerre. { Assurance sur	fr.	8 11
{ Plus 15 %/o frais d'assurance et bénéfice imaginaire		1 20
	Fr.	<u>9 31</u> 7 %/o " 03
Sur le fret	5 1/2	" 44
Revient devant la ville.		17 24
Frais jusque sur waggon.		" 25
Par hectolitre ou 70 kilogrammes	fr.	<u>17 49</u>

NEW-YORK.

	Prix à New-York, 17 septembre.	Revient à Anvers	Valeur à Anvers, 1 ^{er} octobre.
Froment roux, bonne qualité, environ 78 k°...	L. 1 35 p. bushel.	fr. 27 93 p. 80 k°	fr. 29 00 à 29 50
Seigle, 72 "	" " 93 "	" 19 64 p. 70 k°	fr. 18 00 à 18 25

Calcul des susdits prix.

1 bushel froment, 60 livres.	liv.	1 35
Frais fixes, environ.		" 03
	Liv.	<u>1 38</u>
Commission 5 %/o.		" 07
	Liv.	<u>1 45</u>
A fr. 5-17	fr.	7 50
Fret par bushel	"	25
5 %/o.	"	01 1/2
	Liv.	<u>" 26 1/2</u> 1 37
Non compris le ris- que de guerre. { Assurance sur	fr.	7 50
{ Plus 15 %/o frais d'assurance, bénéfice imaginaire.		1 12
	Fr.	<u>8 02</u> 4 %/o " 34
Sur le fret	3 %/o	" 04
Devant Anvers par 60 kilog.	fr.	9 25
A raison de 50 1/2 kilogrammes pour 112 livres, par 80 kilogrammes,	fr.	27 35
Perte sur la valeur des sacs.	"	35
Frais jusque sur waggon.	"	25
Par 80 kilogrammes	fr.	<u>27 95</u>
1 bushel seigle, 56 liv.	liv.	" 93
Frais fixes environ.		" 03
	Liv.	<u>" 96</u>
Commission, 5 p. %/o		" 05
	Liv.	<u>1 01</u>

A fr. 5-17	fr.	5 22
Fret, fr. 0-26 $\frac{1}{4}$		1 37
Assurance sur	fr.	5 22
Plus 15 p. %	"	78
	Fr. 6 00 à 4 p. % . . .	" 24
Sur le fret	à 3 p. % . . .	" 04
Devant Anvers, par 56 liv.	fr.	6 87
A raison de 50 $\frac{1}{2}$ kilogrammes pour 112 liv. par 70 kilogrammes. . .	fr.	19 04
Perte sur la valeur des sacs	"	35
Frais jusque sur waggon.	"	25
Par 70 kilogrammes.	fr.	19 64

LA BALTIQUE.

	Prix du 29 septembre 1853.	Revient à Anvers.	Valeur à Anvers, 1 ^{er} octobre.
Froment roux du Mecklembourg, 75 $\frac{1}{2}$ k ^o , à charger en Baltique	Fr. 408 p. last, franc à bord.	fr. 35 64 p. 80 k ^o , " "	fr. 50 50 à 51 00
Seigle de Saint-Petersbourg, 69 k ^o	Fr. 200 " " franc à bord.	fr. 21 47 70 " "	fr. 18 23

N. B. Le seigle se paye en ce moment plus cher à Hambourg qu'ici.

1 last, 30 hectolitres froment	fr.	408 00
	Par hectolitre.	fr. 28 78
Fret, fr. 35 et 15 p. % par 30 hectolitres		
Non compris le risque { Assurance sur	fr.	28 78
de guerre. { Plus 15 p. %	"	4 32
	Fr. 33 10 à 5 p. % . . .	1 65
Sur le fret.	à 4 p. % . . .	" 11
	Fr.	33 38
Frais jusque sur waggon.	"	25
	Par hectolitre de 75 $\frac{1}{2}$ kil. .	fr. 33 63
	Par 80 kil.	fr. 35 64
1 last, 30 hectolitres seigle	fr.	200 00
	Par hectolitre.	fr. 14 11
Fret fr. 67 et 15 p. % par 30 hectolitres		5 43
Assurance sur	fr.	14 11
Plus 15 p. %	"	2 10
	Fr. 16 21 à 6 $\frac{3}{4}$ p. % . . .	1 08
Sur le fret	à 5 $\frac{3}{4}$ p. % . . .	" 29
	Fr.	20 91
Frais jusque sur waggon	"	25
	Par hectolitre de 69 kil. . . .	fr. 21 16
	Par 70 kil.	fr. 21 47

ANNEXE N° 15^a.

A M. le Gouverneur de la province d'Anvers.

Anvers, le 20 octobre 1853.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Comme suite à nos communications antérieures, nous avons l'honneur de vous informer que le prix en entrepôt du froment et du seigle pendant la semaine écoulée n'a pas subi de changement notable.

Du 12 au 18 courant, on a importé à Anvers environ 60,000 hectolitres de froment, la majeure partie du Danemark et de la Prusse, et seulement 6,700 hectolitres de seigle.

La place est restée assez ferme pendant cet intervalle, mais elle aurait haussé si une demande extérieure se fût déclarée d'une manière un peu sensible.

Les avis d'Odessa vont jusqu'au 10 courant, notre style; il y avait là encore l'énorme quantité de un million d'hectolitres de froment à expédier, et par suite le fret a subi une hausse qui est devenue énorme depuis le manifeste de guerre publié par la Turquie. Des affrètements pour Marseille ont eu lieu à fr. 13-50 par charge de 160 litres ou fr. 8-44 par hectolitre de froment, et pour l'Angleterre 150. soit fr. 10-48 par hectolitre, quoique dans le manifeste du Sultan il soit dit que le commerce maritime restera libre aux pavillons neutres, et que le bruit courût à Odessa que la Russie venait de déclarer la guerre à la Turquie, mais que le commerce ne serait pas entravé; 180 bâtiments chargeaient au port d'Odessa. Les prix du froment avaient baissé de 2 à 3 roubles par tchwert ensuite des circonstances politiques, des forts arrivages de l'intérieur et de la grande cherté des magasins.

Il faudra probablement jusqu'à la fin de l'an pour embarquer à Odessa les céréales tenues prêtes pour l'expédition, et, pour la plupart, destinées pour le littoral de la Méditerranée et de la France. Les opérations avec la mer Noire, sous le coup d'une tournure aussi fâcheuse de la politique, seront timidement continuées, et deviennent, en quelque sorte, impossibles, si l'on veut se faire assurer contre les risques de guerre, si tant est qu'on puisse y faire souscrire les assureurs (aujourd'hui la surprime est 2 1/2 p. %); le froment tendre d'Odessa ressort à fr. 27-96 par hectolitre (risque de guerre non assuré), et il vaut à Anvers fr. 28-80 à 29 francs. Le seigle d'Odessa ressort à fr. 19-59 (assuré franc de risque de guerre), et vaut à Anvers fr. 20 à 20-50.

Des expéditions plus ou moins considérables ont été faites pour ici des États-Unis; d'après les dernières nouvelles de New-York du 5 octobre, le froment blanc ressortait à Anvers de fr. 31-53 à fr. 32-03 par hectolitre, et il est coté à Anvers 31 francs. Le seigle revenait à fr. 19-62, et il vaut à Anvers 20 francs à fr. 20-50.

La Belgique dépend pour son découvert des ressources des États-Unis plus que de la mer Noire ; car l'Italie, la France et la Suisse (par Marseille) lui enlèvent les renforts de là ; or, il faut constater que les frets haussent aux États-Unis considérablement et que la saison avancée tend à les renchérir encore.

Les provinces rhénanes se trouvent, vis-à-vis de notre marché, dans la situation suivante :

Le froment y est aussi cher qu'ici.

Le seigle y est 10 p. % plus cher.

L'orge y est 14 p. % moins chère.

L'avoine y est 6 p. % moins chère.

Mais il est à remarquer que les prix à terme à Cologne sont plus bas que ceux pour marchandise présente ; savoir :

Froment, sur novembre, 4 p. % ;

Id. mars, 2 p. % ;

Seigle, sur novembre, 8 p. % ;

Id. mars, 4 p. %.

Le résumé de tout ce qui précède est que la production intérieure doit franchement venir en aide pour que les mois d'hiver passent sans nouvelle aggravation des prix ; la hausse proportionnelle survenue dans les blés d'été laisse le champ de vente trop libre au froment et au seigle. On peut aisément remarquer que le défaut de renforts de la Turquie, de la Valachie, de la Moldavie, de l'Égypte, de la Russie du Nord, de la Haute-Baltique, tiennent notre approvisionnement en grains étrangers bien bas, et que l'on doit souhaiter, avant tout, que d'autres pays voisins ne viennent fréquenter nos marchés. Le manque et la cherté des navires, la politique chancelante, la hausse de l'escompte paralysent l'esprit d'opérations à un très-fort degré.

Agréez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de notre plus parfaite considération.

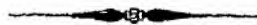
La Chambre de commerce et des fabriques d'Anvers.

Le secrétaire,

PAUL DIERCXSENS.

Le président,

J. FUCHS.



ANNEXE N° 13^c.*A M. le Gouverneur de la province d'Anvers.*

Anvers, le 27 octobre 1853.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Par suite des avis étrangers et des besoins de notre consommation, le prix du froment s'est élevé ici jusqu'à 52 francs par hectolitre, pour qualité ordinaire, tandis que la bonne marchandise, tant du Nord que de l'Amérique, se cote de fr. 32-50 à fr. 32-75 l'hectolitre. Seigle, ferme et soutenu, mais sans hausse dans le commerce. Celui de Taganrog et Riga, 20 francs.

A Cologne, le froment coûte présent 31 francs l'hectolitre, sur novembre 30 francs, sur mars 31 francs; le seigle présent fr. 22-75, sur novembre fr. 21-37, sur mars fr. 22-23; à Neuss, le froment coûte fr. 31-25, le seigle 22 francs, l'orge fr. 13-50.

A Aix-la-Chapelle, le froment coûte fr. 52-53 l'hectolitre, le seigle fr. 24-80, l'orge fr. 13-96 et l'avoine fr. 8-10. Ce prix excessif du seigle fait voir qu'en Belgique cette céréale ne restera pas à son prix actuel, mais se rapprochera de plus en plus de celui auquel elle est cotée en Prusse.

Les gouvernements de la Haute Allemagne tâchent de sauvegarder les intérêts de leurs consommateurs, en prohibant la fabrication des pommes de terre pour l'esprit, l'amidon, etc., etc. La régence d'Aix-la-Chapelle demande que le gouvernement prohibe la sortie des céréales, des pommes de terre et des légumes secs. A Berlin, cependant, on ne paraît guère disposé à faire droit à ces sollicitations; on y a fait d'avance savoir aux consommateurs en masse, que les magasins du gouvernement ne pourraient pas venir en aide, et que l'arme la plus puissante pour éviter des embarras futurs, c'est de s'appliquer à une sage économie dès à présent.

Le froment, dans le Nord, reste toujours à des prix si élevés qu'il est impossible d'y avoir recours pour notre approvisionnement, le prix de revient étant pour le moins 34 francs; on est même si animé à Hambourg que, livrable au printemps prochain, on y paie par hectolitre de 76 kilogrammes, rendu seulement à bord sans fret ni prime d'assurance, de 28 francs et fr. 28-25 jusqu'à 30 francs, selon provenance. Le seigle, aux mêmes conditions, se paie jusqu'à 19 francs pour expédition immédiate à l'ouverture de la navigation, et fr. 14-50 à fr. 15-88 pour expédition en mai et juin de Saint-Petersbourg et Riga.

A Odessa, les prix du froment sont bien en baisse de 3 à 6 roubles, mais par contre le taux du fret y est poussé par les expéditions vers la Méditerranée, à 180 pour l'Angleterre, et qui sait si l'on n'a pas déjà payé jusqu'à 200.

L'exportation de froment de l'Égypte, permise récemment jusqu'à concurrence de 724,000 hectolitres (400,000 ardebs), contribuera à alléger l'Italie, la France et d'autres pays dans leurs besoins les plus urgents.

Aux États-Unis, les prix sont fermes et les frets très-élevés aussi. Le froment roux se calcule livré ici à environ fr. 30-30, le blanc de fr. 31-30 à 32 francs. Le seigle à fr. 19-30.

Nous regrettons de devoir, de semaine en semaine, donner des avis défavorables sur la marche des céréales, et nous craignons que cet état de choses ne se prolonge bien longtemps encore. Le seul moyen de la part du Gouvernement d'atténuer le mal, c'est, comme nous l'avons dit bien des fois, d'attirer par des mesures libérales le plus de navires possible dans nos ports, de favoriser efficacement la construction et la nationalisation des navires, et de réduire les frais de différente nature qui pèsent sur notre navigation.

Agréez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de notre plus parfaite considération.

La chambre de commerce et des fabriques d'Anvers :

Le secrétaire,
PAUL DIERCXSSENS.

Le président,
J. FUCHS.

ANNEXE N° 13°.

A M. le Gouverneur de la province d'Anvers.

Anvers, le 3 novembre 1853.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Le froment est de nouveau plus ferme, et la toute première qualité étrangère doit se coter 19 florins courants de Brabant, soit fr. 34-46. On a traité ces derniers jours 30,000 hectolitres pour les besoins de nos meuniers. Seigle très-soutenu à fr. 20-42.

Le taux élevé de l'argent à New-York (12 à 18 p. % l'an) y tient en échec la spéculation sur les céréales et par suite y arrête la hausse. Le prix le plus élevé à New-York, le 19 octobre, était, pour la première qualité de froment blanc, liv. st. 1-61, ce qui ressort ici, au fret renchéri, à fr. 31-93; le prix de revient de la moindre qualité de froment blanc étant fr. 30-46, et du froment roux fr. 29-36. Il en résulte que les exportations des États-Unis continueront et ne seront entravées ou amoindries que par l'excessive rareté des navires. Un fait qui fera apprécier cette rareté, c'est que des navires vieux de 18 ans y ont été vendus à environ 300 francs par tonneau de jauge, prix équivalant à celui auquel les chantiers économiques de l'Europe peuvent fournir des navires neufs.

Le fret des États-Unis vers Liverpool était, au printemps de 1847, fr. 3-30 par hectolitre plus cher qu'à la date ci-dessus du 19 octobre dernier. Nous indiquons

cette différence, pour appeler l'attention du Gouvernement sur la hausse que le fret est encore susceptible d'atteindre ; nous espérons que cet état de choses le déterminera à coopérer de toutes ses forces à encourager les arrivages en diminuant les charges qui pèsent sur la navigation et en abolissant les entraves auxquelles le commerce des grains est assujéti, d'autant plus que la rareté des navires porte aussi préjudice aux exportations, car déjà les navires en charge pour New-York demandent à la sortie 4 1/2 à 6 liv. st. de fret.

A Odessa, les provisions de froment se sont accumulées d'une manière sans exemple, à cause de l'insuffisance des navires. Aux dernières nouvelles, deux millions et demi de *tehetwerts*, soit cinq millions d'hectolitres représentant une valeur d'environ 68,000,000 de francs y étaient offerts pour l'exportation, mais il n'y avait pas le quart des navires nécessaires pour charger cette énorme quantité ; il faudrait au moins mille navires, et il est à craindre que le port d'Odessa ne soit fermé par les glaces avant que toutes ces provisions puissent s'écouler.

Les États-Unis resteront ainsi notre principale ressource, et il importe d'en faciliter les arrivages par tous les moyens possibles.

Dans le Nord de l'Europe, les prix sont toujours tels qu'ils reviennent, rendus ici, au delà de notre cote. Hambourg, malgré l'escompte élevé de 6 p. %, prédit une hausse nouvelle aux céréales. Les achats sur printemps s'y font avec pleine confiance.

En France comme en Angleterre, le froment pointe toujours vers la hausse.

Le prix moyen de l'indigène des six semaines du 17 septembre au 23 octobre, était à Londres :

1853. 1852.

62/4 38/11

soit par hectolitre fr. 25 97 16 22

Dans les provinces rhénanes, la cote des céréales était comme suit :

Cologne, 29 octobre,

	Présent.	Novembre 1853.	Mars 1854.
Froment par hectolitre . . . fr.	51 57	30 60	31 32
soit		3 p. %	3/4 p. % de moins que le prix présent.
Seigle fr.	23 34	21 36	22 50
soit		9 p. %	3 3/4 p. % moins cher que le prix présent.

Le seigle indigène est, à Anvers, à fr. 20-42 par hectolitre.

Agrérez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de notre plus parfaite considération.

La chambre de commerce et des fabriques d'Anvers,

Le secrétaire,

PAUL DIERCKSENS.

Le président,

J. FUCHS.



A M. le Gouverneur de la province d'Anvers.

Anvers, le 9 novembre 1853.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Le froment ainsi que le seigle se soutiennent ici très-bien et jusqu'à présent toujours sans apparence de réaction en baisse ; les basses qualités du froment et le seigle ont même obtenu quelque avance sur la semaine précédente.

L'espoir d'une réduction sur le fret dans la mer Noire, fut de courte durée, et de rechef le cours se cote à environ 160 francs par tonneau suif. La première impression pour la baisse sur les prix des grains s'est également évanouie, et les derniers avis cotent de rechef les taux d'il y a 13 jours à trois semaines.

De l'Amérique rien de saillant à dire, la situation y étant toujours la même quant au prix comparé avec le taux du fret.

Quoique dans le Nord on soit devenu un peu plus calme, l'impossibilité existe toujours d'importer à nos prix en Belgique.

L'Angleterre, quoique moins animée, maintient ses prix ; en France c'est toujours ou quelque hausse ou du moins grande fermeté.

La franchise de l'entrée du riz dans le Zollverein, à partir du 10 courant et jusqu'à la fin de l'année courante, vient d'être déclarée, et ce après que le Steuerverein (Hanovre, Oldenbourg, Brunswick, etc.) avait adopté pareille mesure ; il n'en résultera peut-être pas de hausse de prix sur notre marché, puisqu'on peut, avec assez de probabilité, croire que le Zollverein dans lequel le Steuerverein sera incorporé à partir du 1^{er} janvier 1854, continuera à admettre le riz sans droit d'entrée, et que, par conséquent, la spéculation ne sera pas portée à profiter extraordinairement par des achats précipités de l'intervalle d'ici à la fin de l'année.

Agréez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de notre plus parfaite considération.

La chambre de commerce et des fabriques d'Anvers,

Le secrétaire,

PAUL DIERCKXSENS.

Le président,

J. FUCNS.

ANNEXE N° 16^a.

Renseignements sur la récolte et les prix des grains à l'étranger.

A M. le Ministre des Affaires Étrangères.

Londres, le 30 juin 1853.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Les craintes sérieuses que les pluies continuelles font naître en France au sujet des récoltes commencent à se répandre en Angleterre, où le mauvais temps sévit aussi avec une persistance inquiétante. J'ai appris que sur le marché de Mark-Lane, il règne une certaine agitation, et que plus de 200.000 quaters de blé ont été achetés, la semaine dernière, pour le compte de la France (à ce qu'on croit), à des prix qui dépassent de 3 shellings par quarter, ceux de la semaine précédente. La personne, dont je tiens ces renseignements, a ajouté qu'elle ignore si cette hausse doit être attribuée à la rareté des céréales ou aux craintes qu'inspire la question d'Orient. Les affaires étaient restreintes par suite de la faible quantité de grains présentée sur le marché et du petit nombre de navires qu'on attend. J'ai cherché à me procurer des renseignements plus précis et plus détaillés sur l'état des récoltes en Angleterre, et j'espère pouvoir être en mesure de vous les transmettre dans trois ou quatre jours.

Agrérez, Monsieur le Ministre, l'assurance de la plus haute considération.

C. DROUET.

ANNEXE N° 16^b.

A M. le Ministre des Affaires Étrangères.

Londres, le 6 juillet 1853.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je m'empresse de vous faire parvenir les renseignements que je vous ai annoncés par ma dépêche du 30 juin, n° 383, sur l'état des récoltes en Angleterre.

Bien que le temps soit loin d'avoir été favorable, les pluies n'ont pas exercé partout une influence également pernicieuse, et l'apparence que présentent les

campagnes fait espérer que la récolte donnera des produits satisfaisants, surtout si le changement qui s'est manifesté depuis quelques jours dans la température se maintient avec une certaine persistance. De presque toutes les parties du royaume, on reçoit des nouvelles rassurantes. Le blé d'automne paraît avoir parfaitement réussi, même dans les contrées les moins élevées ; et, s'il arrivait que le blé semé au printemps ne donnât qu'un produit inférieur en quantité à celui d'une récolte ordinaire, ce déficit pourra être en partie compensé par l'abondance de la récolte des pommes de terre ; on espère que rien ne viendra détruire les espérances que fait naître l'absence des symptômes précurseurs de la maladie qui a affecté ce tubercule pendant les dernières années. Les pluies fines qui sont tombées pendant la seconde quinzaine du mois de juin ont eu un effet bienfaisant sur la croissance de l'orge dont la récolte était fort compromise ; l'humidité de la terre a été aussi favorable aux avoines ; le seigle, les féveroles et les pois annoncent un rendement satisfaisant, et les foin, bien que la rentrée en ait été contrariée par les pluies, paraissent cependant devoir donner un abondant produit. La récolte, quoiqu'il soit impossible d'en prévoir à l'avance et avec quelque certitude les résultats, se présente donc sous des auspices assez favorables, et l'aspect des campagnes n'expliquerait point seul la hausse considérable qui a eu lieu la semaine dernière sur le prix des céréales. Il faut chercher la cause de ce renchérissement, non pas tant dans des appréhensions que ne justifie pas l'état des récoltes, que dans des circonstances fortuites, extérieures. Les achats faits pour le compte de l'étranger, principalement sur le marché de Londres, ont donné à la demande une extension inattendue, tandis que l'offre était fort restreinte, par suite du petit nombre d'arrivages de l'étranger. Les préoccupations politiques contribuent aussi beaucoup à entretenir de l'agitation sur le marché ; l'Angleterre ne peut suppléer à la faiblesse de sa production en céréales que par les immenses approvisionnements qu'elle tire du dehors, et la fermeture de la mer Noire aurait de graves conséquences pour l'alimentation du peuple en privant le marché d'un de ses greniers les plus importants. Ces craintes sont habilement exploitées par la spéculation, et les détenteurs de blé se montrent peu disposés à réaliser ; le mouvement de hausse a continué la semaine dernière ; de Londres, il s'est répandu sur les autres marchés de la Grande-Bretagne, et on n'espère le voir s'arrêter que lorsque les demandes de l'étranger seront moins considérables, ou quand l'arrangement du différend entre la Russie et la Turquie permettra de compter, avec quelque certitude, sur les céréales de la mer Noire.

Agrérez, Monsieur le Ministre, l'assurance de la plus haute considération.

C. DROUET.

ANNEXE N° 16^c.

A M. le Ministre des Affaires Étrangères.

Milan, le 20 juillet 1853.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je me fais un devoir de prévenir le Haut Ministère que notre récolte de froment est $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{3}$ au-dessous d'une récolte ordinaire.

Ce résultat, et les affaires politiques d'Orient qui laissent craindre que par la suite on ne pourra pas avoir les grains de la mer Noire, ont mis en mouvement la spéculation, et à cette heure-ci le prix du froment est déjà 40 à 45 p. % plus élevé qu'en juillet 1852.

Le blé de Turquie, par contre, qui est l'aliment principal de nos laboureurs, promet une bonne récolte, si le temps continue à lui être favorable; mais, en conséquence de la hausse du froment, son prix actuel est aussi de 15 à 20 p. % plus élevé qu'en juillet dernier.

J'ai l'honneur de vous renouveler, Monsieur le Ministre, les sentiments très-distingués de ma parfaite estime et haute considération.

Le Consul,

Chev. B. VALERIO.

ANNEXE N° 16^d.

*Extrait d'une lettre du consul de Belgique à Christiansand, du 20 juillet 1853,
à M. le Ministre des Affaires Étrangères.*

Par suite d'une sécheresse très-longue, les apparences pour la prochaine récolte sont très-défavorables. On peut déjà caculer, avec quelque certitude, que le pays aura besoin d'une importation plus considérable que d'ordinaire des céréales étrangères.

ANNEXE N° 16^r.

Extrait d'une lettre du Consul de Belgique à Lyon, du 12 août 1853.

La récolte des céréales a été contrariée par les temps pluvieux et humides ; le grain était à l'état laiteux lorsque des chaleurs très-fortes sont venues le surprendre, et il a été plutôt desséché que mûri ; il en résulte actuellement au battage une réduction de rendement de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{3}$ comparativement à une bonne récolte.

Les prix se sont ressentis de cette diminution dans le produit ; les blés, de 27 francs qu'ils étaient il y a deux mois, sont actuellement à 35 francs les 100 kilogrammes, prix qui s'est pratiqué au marché de Lyon du 10, et l'on commence, malgré les mesures gouvernementales, à s'inquiéter un peu de ce mouvement ascensionnel.

Les farines, qui étaient plus abondantes, ont été plus lentes à la hausse ; mais, depuis quelques jours, les transactions ont été très-importantes, et les prix se sont élevés à 66 francs le sac de 125 kilogrammes pour les qualités première, et à 60 francs pour les qualités deuxième, dites *rondes*.

Les meuniers comptent sur une nouvelle faveur et ne veulent pas prendre d'engagement pour marchés à livrer.

Les orges, avoines, maïs se présentent sous les aspects d'une récolte bonne moyenne.

ANNEXE N° 16^r.

Extrait d'une lettre du Consul de Belgique à Naples, du 14 août 1853.

Le 14 juillet dernier, je crus devoir aviser Votre Excellence que l'état précaire de la récolte avait déterminé le Gouvernement de Sa Majesté Sicilienne à émettre un décret prohibant l'exportation des grains. Ces prévisions se sont réalisées ; les pluies incessantes du mois de juin ont fait couler les tiges du blé ; des herbes parasites ont crû dans les sillons et absorbé le suc du terrain, de telle manière que les épis, dans certaines localités, ont à peine rendu un cinquième de leur produit ordinaire.

ANNEXE N° 16^e.*A M. le Ministre des Affaires Étrangères.*

Taganrog, le 28 août/7 septembre 1853.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Les prix des blés ont été jusqu'à présent médiocres, malgré les nouvelles très-défavorables pour les céréales à l'étranger où des plaintes sur le résultat des récoltes se font entendre. Par contre, dans nos contrées et dans les provinces de Saratoff, Voroneze, et autres du Nord, la nouvelle récolte est, en général, très-abondante et a réussi en tous les produits d'une qualité supérieure.

Dans un mois, nous aurons la descente des blés de la nouvelle récolte, dont les prix, selon l'opinion générale, se maintiendront à des taux avantageux pour la spéculation.

Ont eu lieu à Rostoff des transactions en graine de lin de 20 roubles à 20 $\frac{1}{2}$ les 10 pouds, et, par livraison au 3 octobre prochain, V. S., à r. 19 $\frac{1}{2}$, avec 10 à 15 p. % de corps étrangers.

La guirka de Saratoff disponible a été payée à r. 16 $\frac{1}{2}$ le techwert, tandis qu'à présent les détenteurs se tiennent sur la réserve, vu les nouvelles favorables des marchés de consommation.

Sur cette rade, il ne reste maintenant qu'un petit nombre de navires sous charge en graine de lin destinée pour le Royaume-Uni.

Agrécz, etc.

*Le vice-consul,**Signé, PEDEMONTE.*ANNEXE N° 16ⁿ.*Extrait d'une lettre du Consul de Belgique à Lyon, du 27/28 août 1853.*

Ma dépêche du 12 courant, sous n° 46, vous a donné quelques renseignements sur la récolte des céréales dans mon arrondissement consulaire.

Dès lors, il s'est manifesté dans les prix une faveur nouvelle. Les blés que je vous signalais à 35 francs les 100 kilogrammes, ont été poussés à 36 francs, fr. 36-50, et un moment même à 38 francs; mais ils sont retombés à 36 francs par suite du décret supprimant les droits d'entrée sur les blés étrangers.

On s'attend à un temps d'arrêt dans la hausse, mais pour reprendre avec plus de force en novembre et décembre. Une cause qui contribuera au soutien de l'article, c'est le prix de voiture qui jusqu'ici s'était maintenu très-bas, de fr. 1-50 à 2 francs les 100 kilogrammes de Marseille à Lyon, et qui vient de s'élever à fr. 3-70, avec chance d'augmentation ultérieure.

On ne croit pas, cependant, que les prix de transport puissent monter comme en 1846-1847, où ils se sont payés jusqu'à 17 francs les 100 kilogrammes.

Le Gouvernement, en publiant au commencement qu'il avait de très-bons renseignements sur la récolte, a été induit en erreur, moitié par son désir qu'il en fût ainsi, moitié par les renseignements que lui avaient donnés certains grands propriétaires qui craignaient la libre entrée des blés étrangers; mais dès qu'il a vu qu'il s'était trompé, il a pris les mesures nécessaires et a fait à l'étranger des achats pour l'armée.

ANNEXE N° 16¹.

A M. le Ministre des Affaires Étrangères

Riga, 2 septembre 1853.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre missive du 11 août (indicateur *B*, n° 2448, n° d'ordre 36) et de vous soumettre par la présente les renseignements que j'ai pu recueillir jusqu'à présent sur le résultat de la récolte des céréales et de lin qui s'opère actuellement en notre Empire.

Dans les provinces avoisinantes et surtout en Courlande, d'où nous tirons les meilleures qualités de seigle et d'orge pour l'exportation à l'étranger, les champs d'hiver ayant évidemment souffert de la température défavorable de l'hiver et du printemps passés, n'ont, pour la plupart, produit qu'une récolte fort médiocre, mais cela plutôt en fait de la quantité que par rapport à la qualité, la première devant être estimée à environ $\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{3}$ au-dessous d'un produit moyen. La qualité a, en plusieurs endroits, donné parfaite satisfaction, le seigle pesant parfois $12\frac{4}{25}$ livres; toutefois, le poids moyen de ce grain ne dépassera pas $11\frac{9}{120}$ livres, échelle d'Amsterdam (soit $14\frac{7}{2}$ par nud). Le froment laisse aussi à désirer, tant en quantité qu'en qualité, et ne suffira probablement que pour la consommation indigène.

Les semences d'été et surtout les orges ont, par contre, le meilleur aspect, et l'on s'attend généralement à une récolte satisfaisante sous tous les rapports. Il en est de même des avoines; mais les pois donneront un résultat moins favorable. Les pommes de terre promettent un produit abondant, à moins que la maladie,

qui s'est déjà montrée par-ci par-là, ne fasse des progrès ultérieurs. La récolte du foin a été mauvaise dans la plupart des districts ; on n'en peut attendre que tout au plus les $\frac{2}{3}$ d'une récolte ordinaire.

La plante de lin a poussé avec vigueur et a formé beaucoup de semence qui s'est développée sous l'influence du temps favorable qui a régné pendant l'été. On a déjà commencé à tirer les lins qui promettent un bel et abondant produit tant en lin qu'en graine à semer. De ce dernier article, les premiers envois d'échantillon nous sont déjà parvenus et tous de qualité irréprochable. Nous comptons qu'à mesure que les renforts s'en augmenteront, les prix s'établiront pour le commerce peut-être entre 6 $\frac{1}{2}$ à 7 roubles argent par baril.

Les avis de l'intérieur de la Russie accusent presque tous une récolte défectueuse des semences d'hiver ; c'est surtout le cas dans le Gouvernement de Smolensk, d'où nous tirons le gros de nos renforts de printemps ; on prétend même que le Gouvernement ne pourra rien nous fournir en seigle, ni en froment pour l'exportation de l'année prochaine. Les prix y sont fort élevés, et les offres de vente sur livraison fin mai 1854, provoquées d'abord chez les spéculateurs de l'intérieur par la hausse des prix sur place, ont toutes été retirées dernièrement par suite de cette certitude.

Nos prix sur place se cotent comme suit :

Seigle de Russie de 115/116 livres, 86 à 87 roubles, soit 180 $\frac{1}{2}$ à 182 $\frac{1}{2}$ fl. par last de 51 hectolitres. Celui de Courlande manque ; mais en Courlande, où les anciennes provisions sont entièrement épuisées, on le paye pour propre consommation 112 roubles, soit encore 230 florins par last rendu à bord ici. Notre stock de froment et d'orge est également complètement épuisé. A la campagne, les meuniers accordent volontiers les prix de 88 à 90 roubles argent pour les orges de 106 livres, et pour le froment de 128/100 livres, 160 roubles argent par last de 33 hectolitres. Les prix du foin sont en hausse décidée partout.

.
J'ai l'honneur, etc.

Signé, CONRAD RUCHER.

ANNEXE N° 16^k.

A M. le Ministre des Affaires Etrangères.

Trieste, le 6 septembre 1853.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Dans les prix des céréales, il n'y a pas eu un grand changement pendant le mois d'août ; seulement, d'après les nouvelles qui sont arrivées de l'étranger, ils se sont soutenus plus ou moins, et on peut dire qu'à la fin du mois, la tendance n'a pas été et n'est pas aujourd'hui à la hausse.

Les ventes ont été très-importantes soit pour marchandises promptes, soit sous voiles ; les importations sont arrivées à une quantité considérable, et le dépôt du 1^{er} septembre surpasse celui du 1^{er} août de 98,000 hectolitres.

On a encore toujours l'espérance que la récolte du maïs réussira assez bien dans nos environs, le temps ayant été plus favorable dernièrement.

J'ai l'honneur, etc.

Pour le consul de Belgique :

Le vice-consul,

NUSTERER.

ANNEXE N° 16^r.

A M. le Ministre des Affaires Étrangères.

Odessa, le 11/23 septembre 1853.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Me référant à ma dernière lettre du 14/26 août, que j'ai eu l'avantage de vous adresser avec un rapport sur le revirement du commerce du mois de juillet, j'ai l'honneur de vous soumettre, par la présente, les bulletins commerciaux de notre place du mois d'août.

L'appréhension que dans mon dernier rapport j'avais prononcée de ce que la grande hausse dans nos prix des céréales n'était guère justifiée, s'est montrée juste, puisque la grande activité sur notre marché a fait place, vers le mi-août, à un calme très-prononcé. Les avis d'une baisse considérable sur les marchés de Londres et de Marseille, et les nouvelles de l'Italie qui annonçaient comme exagérés les avis antérieurs sur la récolte de ce pays, ont été cause que nos spéculateurs se sont retirés du marché. Il en est résulté de l'empressement pour la vente de la part des détenteurs, ce qui a fait baisser les prix jusqu'à 5 roubles assign. par tchetwert.

Depuis hier le marché a pourtant gagné de nouveau plus de fermeté par suite de dépêches télégraphiques de Londres qui signalent une hausse assez considérable. Les arrivages de l'intérieur continuent à rester très-forts, et ont tellement augmenté le dépôt qu'à peine nos magasins, qui peuvent loger une quantité de 2 1/2 millions de tchetwerts, suffisent et que le loyer a presque triplé de sa valeur ordinaire.

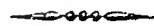
Voici le total des produits principaux exportés d'Odessa en août :

307,401 tchetwerts froment, dont pour la Méditerranée	289,025
Id. pour le Nord	12,078

22,996	schetwerts	graine de lin, dont pour la Méditerranée.	5,128
	Id.	pour Cork ou Falmouth.	9,325
	Id.	pour le Nord du Continent.	10,545
14,699	schetwerts	maïs, dont pour la Méditerranée.	9,455
	Id.	pour Cork ou Falmouth.	5,244
14,270	schetwerts	seigle, dont pour la Méditerranée.	6,700
	Id.	pour le Nord du Continent.	7,570
16,667	pouds	laine, dont pour la Méditerranée.	4,158
	Id.	pour Cork ou Falmouth.	8,976
	Id.	pour le Nord du Continent.	3,555

GEORGE KELLENS,

Consul de Hesse-Darmstadt, gérant par interim le consulat de Belgique.



ANNEXE N° 16^{re}.



A M. le Chargé d'Affaires de Belgique à Constantinople.



Smyrne, le 28 septembre 1853.

MONSIEUR LE CHARGÉ D'AFFAIRES,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre dépêche, en date du 19 de ce mois, indicateur C, n° 41 et d'ordre 6; je me suis empressé de me procurer, autant que cela m'a été possible, tous les renseignements que le Gouvernement du Roi désire avoir sur l'état de la récolte de cette année en ce qui regarde les denrées alimentaires.

Il résulte de toutes les données que j'ai pu recueillir que la récolte des céréales a été, en général, médiocre et même mauvaise dans certains quartiers: des temps hors de saison avaient endommagé les semences qui néanmoins promettaient encore des résultats assez satisfaisants quand les sauterelles sont venues en dévorer une bonne partie. Voici donc l'état de la récolte actuelle:

La province de Magnésie, qui comprend toute la campagne qui nous environne, donne ordinairement 2 millions de kilogrammes de blé et orge dans les récoltes ordinaires, c'est-à-dire ni bonnes ni mauvaises; dans les bonnes récoltes la quantité s'élève à 4 millions; cette année elle n'est que de un et demi.

Indépendamment de cette quantité de blés et orges, la province fournit du gros millet, que les gens du pays nomment *dari*, et dont ils font de la farine; il en sort en tout 100 mille kilogrammes.

La province d'Aïden fournit dans une bonne récolte 3 millions de kilogrammes de blés et orges; elle n'en a cette année qu'un million. Elle fournit aussi dans les bonnes années près d'un million de kilogrammes de gros millet blanc et rouge; cette année, il n'y a que 500 mille kilogrammes.

Le district d'Ouchak produit le meilleur blé de l'Anatolie et donne 2 millions de kilogrammes dans une bonne récolte; ce quartier est ce lui qui a le plus souffert, et la récolte de cette année y est réduite de 40 à 50 mille kilogrammes;

Le pays produit aussi en fèves sèches, haricots et pois chiches environ 600 mille kilogrammes.

Tels sont, Monsieur le Chargé d'Affaires, les renseignements que j'ai pu recueillir et dont je ne saurais affirmer toute l'exactitude, car vous n'ignorez pas combien il est difficile dans ce pays-ci d'avoir des données exactes, sur quoi que ce soit; mais j'ai tout lieu de croire que ces détails sont très-approchants de la réalité et, qu'en somme, nos récoltes sont assez mesquines cette année; aussi nos prix sont-ils élevés, et l'on doit s'attendre plutôt à une hausse qu'à une baisse, d'autant plus que l'Europe manifeste des besoins, et que l'exportation serait très-active si nos marchés de production étaient mieux approvisionnés; mais l'intérieur doit garder ses provisions pour les consommations locales, ce qui réduira, cette année, nos exportations en céréales à très-peu de chose.

Voici nos prix actuels :

Magnésie, blés, fr.	24 à 26	le kilo, mesure de Constantinople, mis à bord.	
Id. orge,	11 à 11 1/2	id.	id.
Aiden, blés,	24 à 26	id.	id.
Id. orge,	11 à 11 1/2	id.	id.
Ouchak, bles,	26 à 27	id.	id.
Dari, soit millet blanc, fr.	23 à 14	le kilo	id.
Id. id. rouge,	15 à 16	id.	id.
Id. fèves,	11 1/2 à 12 1/2	id.	id.
Id. haricots,	18 à 22	id.	id.
Id. pois chiches,	25 à 24	id.	id.

Agréé, etc.

Le Consul,

H. GEYS.

ANNEXE N° 16^s.

A M. le Chargé d'Affaires de Belgique à Constantinople.

Bucharest, 18/30 septembre 1853.

MONSIEUR LE CHARGÉ D'AFFAIRES,

Je m'empresse de satisfaire aux désirs exprimés dans votre honorée note du 19 courant, n° 4, et j'ai l'honneur de vous faire adresser les renseignements réclamés par le Gouvernement de S. M. le Roi.

L'année dernière, les cultivateurs des principautés danubiennes avaient eu à se louer des bienfaits de la Providence, qui s'était montrée favorable à leurs vœux en répandant l'abondance presque partout. Cette année les mêmes faveurs ont loin d'avoir été dispensées à la terre, et la récolte ne présente pas une abondance de produits aussi considérable dans cette contrée.

Les céréales ont souffert de la sécheresse qui les a atteintes de bonne heure. Le froid peu rigoureux de l'hiver, l'absence de neige qui est un précieux élément de fécondité pour les provinces du Danube où l'ardeur des chaleurs précoces arrête l'essor de la germination, si elle n'est pas fécondée en temps opportun par des pluies, ont beaucoup contribué à ce résultat.

Tandis que les contrées septentrionales de l'Europe avaient à déplorer la trop grande fréquence des pluies, cette contrée, par une cause toute contraire, a vu s'évanouir les espérances que le printemps avait fait naître. La sécheresse trop soutenue a apporté une altération remarquable dans les produits; cette défaveur s'est surtout signalée dans le midi de cette principauté.

Le Nord paraît avoir été plus favorisé et n'a pas éprouvé une atteinte aussi sensible dans ses produits. parce que la petite Valachie, par sa situation dans un bassin plus bas, n'est pas aussi susceptible de ressentir les influences des fortes chaleurs; aussi la récolte s'y trouve-t-elle dans un état plus prospère que l'année dernière, mais néanmoins sans avoir obtenu le degré de prospérité auquel était parvenue, la même année, la partie méridionale de la Valachie.

Les résultats de la récolte sont très-variés, selon la nature du sol et le degré de culture : là, le blé est beau ; ici, inférieur ; plus loin, mauvais ; cette différence qui se produit sur tous les points divers, tient nécessairement autant à la méthode de culture qu'à la qualité de la terre.

La récolte de cette année présente, en général, avec celle de l'année précédente une différence de plus d'un tiers de produit en moins.

Du blé. Le blé n'est pas aussi beau, aussi nourri que celui de l'année dernière ; il est sec, maigre, petit de grain, néanmoins il est d'une bonne qualité parce que la récolte s'est faite dans un temps propice ; il est plus susceptible, sous ce rapport, d'une conservation saine et peut-être d'une faveur plus marquée pour la vente.

De l'orge. L'orge a donné un résultat plus satisfaisant tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité.

Du seigle. En Valachie, le seigle a été d'un très-mauvais rendement et ne donnera guère plus de la moitié d'une récolte ordinaire ; cependant il paraît qu'en Moldavie, où cette graine est plus cultivée, le produit est assez satisfaisant ; là on en évalue la récolte à un quart de moins que celle que donne une bonne année.

Du maïs et du millet. On peut dire du maïs et du millet ce qui est dit du blé sous le rapport de la production. L'absence des pluies, dans un temps où elles auraient été si utiles, a paralysé le développement de ces céréales et a amené cette infériorité tant en abondance qu'en qualité ; le grain du maïs surtout a beaucoup souffert et il est resté très-peu fourni.

En général, tous les produits du sol, de quelque nature qu'ils soient, sont dans une échelle de décroissance d'au moins un tiers, mais les qualités sont considérées comme généralement supérieures pour l'exportation, parce qu'elles ne sont

pas altérées par le principe donc elles avaient été affectées l'année dernière, je veux dire par l'humidité.

En somme, il y a grande abondance de produits dans les principautés moldo-valaques, puisque l'exportation n'a pu avoir lieu, sauf trois à quatre cents navires qui ont été chargés au printemps, tant à Galatz qu'à Braïla, et les quantités insignifiantes que les négociants de Trieste ont fait expédier par le haut Danube et la Save (ces envois ont été faits par cette voie à titre d'essai), en faisant remorquer leurs allèges par les bateaux à vapeur de la C^e de Vienne.

Les céréales qui se trouvent actuellement dans ces provinces y resteront, aussi longtemps que le passage à Sulina ne sera pas navigable.

Les ports de Braïla et Galatz regorgent de denrées alimentaires, et leur dépôt ne peut pas augmenter, quoiqu'il y ait des quantités considérables de céréales dans l'intérieur des principautés, parce que déjà les magasins sont remplis, et on a même été forcé d'entasser des quantités considérables d'orge par-ci, par-là, sur les quais de ces deux ports; ces marchandises qui sont exposées à toutes les intempéries de la saison en souffrent infiniment.

Si le passage de Sulina venait à s'améliorer, les magasins des échelles du Danube, actuellement remplis, se videraient en peu de temps, car des commandes considérables sont arrivées des marchés consommateurs d'Europe. Après l'évacuation seulement des existences actuelles, les provisions restées dans l'intérieur seront acheminées sur les ports du Danube.

L'occupation militaire russe a peu influé sur les prix des céréales; l'orge seule qui était descendue à un vil prix a subi une légère augmentation.

Voici les dépôts actuels de Braïla et Galatz, marchandise à vendre.

BRAÏLA.	Existence.	Offert à Piastres de Bucharest
Froment vieux et nouveau . . .	3,500 kilo.	145 à 166 selon la qualité.
Seigle	1,500 id.	78 à 80 id.
Orge	15,000 id.	58 à 48 id.
Maïs	18,000 id.	84 à 85 id.

GALATZ.	
Froments divers	2,400 kilo.
Seigle	5,000 id.
Orge	8,000 id.
Maïs	16,000 id.

Ces quantités représentent ce qui est maintenant à vendre sur les places susdites, mais on doit porter approximativement au double les quantités de chaque espèce achetées par le commerce d'exportation, et qui se trouvent déposées dans les magasins des mêmes places; pour le maïs, on peut tripler les chiffres sus-indiqués.

Outre les existences signalées ci-haut et les provisions restées dans l'intérieur, il existe aussi dans les petites échelles du haut Danube, Carlarache, Oltenitza, Giorgewo, Turna, des dépôts d'une importance assez marquée.

Les transactions sont complètement nulles, et le commerce ayant perdu l'espoir

de pouvoir exporter avant l'hiver, a fait ses derniers achats, en maïs surtout, par contrats, la marchandise à livrer au mois de mars 1854.

Le prix du fret n'est que nominal, car il n'y a pas de navires ; *cependant on payerait volontiers :*

Pour Marseille fr. 0-15 *la charge de Marseille.*

Pour l'Angleterre 24 schellings *le quarter.*

Pour Trieste 158 kr. *le Stajo.*

Le prix du fret ordinaire est :

Pour Marseille fr. 4-50 à 5.

Pour l'Angleterre sch. 7 à 8.

Pour Trieste kr. 42 à 52.

Aussi longtemps que le passage de Sulina ne sera pas plus navigable, il est prudent de ne pas engager le commerce belge à envoyer des navires dans les échelles du Danube. L'état de l'eau est de plus en plus mauvais, les navires de forte capacité ne peuvent même pas franchir l'embouchure du Danube sur lest.

Il arrive presque chaque jour que des navires chargés de céréales et qui sont à l'ancre depuis longtemps déjà entre Galatz et Sulina, doivent décharger une partie de leur cargaison afin d'éviter l'avarie.

Une piastre vaut 40 paras.

406 paras égalent un franc (le cours varie).

Je profite de cette occasion pour vous renouveler, etc.

J. POUMAY.

ANNEXE N° 16°.

A M. le Ministre des Affaires Etrangères.

Trieste, le 6 octobre 1853.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Les prix des céréales ont continué leur mouvement ascendant pendant tout le mois de septembre, et depuis le 1^{er} octobre jusqu'à ce jour, la tendance à la hausse n'a pas discontinué.

Les ventes pour marchandise prompte et sous voiles ont été considérables, et les arrivages du Danube et de la mer Noire se suivent régulièrement et en assez grandes quantités.

Les demandes pour l'Italie n'ont pas cessé. Je me réfère, du reste, au mouvement, ventes et prix courant, contenus sur le tableau ci-contre.

Je saisis, etc.

Le consul de Belgique,

J. CRAIGHER.

Mouvement des céréales en septembre 1853.

QUALITÉS.	DÉPOT. 1 ^{er} septembre 1853.	ENTRÉE. Septembre.	SORTIE ET CONSOMMATION. Septembre.	DÉPOT. 1 ^{er} octobre 1853.	DÉPOT. 1 ^{er} octobre 1852.
Froment	167,000	118,000	167,000	108,000	91,000
Maïs.....	96,000	100,000	103,000	93,000	148,000
Seigle.....	53,000	17,000	20,000	52,000	93,000
Avoine.....	3,000	17,000	13,000	3,000	36,000
Orge.....	2,000	16,000	13,000	3,000	4,000
Fèves.....	1,000	16,000	11,000	4,000	4,000
TOTAUX... hectol.	514,000	282,000	529,000	267,000	578,000

Ventes effectuées en septembre 1853.

QUANTITÉS VENDUES.		QUALITÉS.	PRIX OBTENUS.			
STAJO.	HECTOLITRES.		FLORINS P. STAJO.		TRANS. P. HECTOLITRE.	
231,000	206,635	Froment.....	5 50	9 "	17 60	28 80
283,000	254,650	Maïs.....	3 50	6 "	11 20	19 20
29,000	25,875	Seigle.....	4 03	5 "	13 07	16 "
15,000	12,530	Avoine.....	2 40	5 20	8 53	10 67
9,000	7,410	Orge.....	4 "	4 15	12 80	13 60
37,000	50,465	Fèves d'Égypte....	4 45	6 "	15 20	19 20

Prix courant, 1^{er} octobre 1853.

QUALITÉS.	PRIX.				DÉPOT.	
	FLOR. P. STAJO.		FRANCS P. HECTOLITRE.		1 ^{er} octobre 1852.	
Froment.....	6 00	9 10	19 20	29 33	11 75	20 00
Maïs.....	4 00	6 15	12 80	20 00	9 07	12 27
Seigle.....	4 50	5 15	14 40	16 80	11 20	12 00
Avoine.....	2 50	3 20	9 07	10 67	5 87	8 55
Orge.....	4 00	4 30	12 80	14 40	7 47	8 00
Fèves.....	5 50	6 00	18 67	19 20	10 67	11 75

ANNEXE N° 16^r.

Extrait d'une lettre du consul de Belgique à Londres, du 10 octobre 1853.

... La cherté des vivres en Angleterre, en ce moment, ne doit point être attribuée à la même cause ; la consommation, il est vrai, augmente, mais l'approvisionnement augmente en proportion. Un examen soigneux des rapports venant des différents points du Royaume-Uni et puisés à des sources qui méritent plein crédit, nous mène à la conclusion que le déficit, comparativement aux années précédentes, sur la moisson en général, sera au moins d'un tiers pour cent, ou en d'autres mots, qu'il n'y aura guère que les deux tiers d'une moisson ordinaire. Comme compensation pour cet énorme déficit, il y a entre les mains des fermiers une plus grande quantité qu'à l'ordinaire de froment indigène des récoltes précédentes, et dans plusieurs des ports de l'Angleterre, il existe une bonne quantité de blé étranger. D'un autre côté, la France, d'où la Grande-Bretagne tirait, depuis quelques années, une large proportion de froment et de farine, doit actuellement avoir recours, autant que ce pays-ci, à des approvisionnements étrangers. Dans les principaux ports de la Baltique, les dépôts d'ancien froment ont été presque épuisés, et le résultat de la moisson y a été défavorable, tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité. Les sources où l'Angleterre peut puiser sont donc singulièrement diminuées. La moisson dans les provinces danubiennes et dans le Midi de la Russie a été, assure-t-on, très-abondante ; mais l'état des affaires en Orient rend extrêmement douteuse la possibilité d'obtenir des approvisionnements réguliers des bords de la mer Noire. C'est donc de l'Occident que doivent venir les secours en ce pays, et heureusement la saison a été aussi favorable de l'autre côté de l'Atlantique qu'elle l'a été peu de ce côté-ci ; on a des rapports avantageux des États-Unis et du Canada sur la récolte du froment et du blé de Turquie, et l'augmentation de prix qui s'est fait sentir sur tous les marchés de l'Europe attirera, sans aucun doute, les approvisionnements de l'intérieur du pays, dans les ports de la côte. Ici s'élève un doute, c'est à savoir si l'Amérique peut exporter une plus grande quantité de froment et de farine qu'elle ne l'a fait les années précédentes. En 1847, lorsque les prix du froment et de la farine étaient très-élevés à Londres, l'importation totale des États-Unis en Angleterre, en froment et fleur de froment, fut de 1,681,452 quarters, et celle du Canada fut de 391,372 quarters. En supposant même que cette quantité fût surpassée maintenant, les grandes ressources de l'Amérique ne pourront nullement suppléer aux besoins de l'Angleterre et de la France, aujourd'hui qu'on ne peut plus compter sur les approvisionnements de la Baltique, que la France, au lieu de se suffire, doit importer, et que la moisson a été inféconde dans la plus grande partie du nord de l'Europe. Si le différend entre la Russie et la Turquie s'arrangeait avant l'hiver, des approvisionnements considérables pourraient peut-être arriver ici de la Mer Noire, pourvu que l'on puisse se procurer les vaisseaux nécessaires ; *mais en cas*

de guerre, un renchérissement encore plus grand paraît ici une chose presque inévitable. Quant aux autres produits agricoles, l'aspect n'est guère meilleur, l'orge indigène est chère, l'orge étrangère est devenue rare, et l'avoine augmente chaque jour de prix. LES POMMES DE TERRE ONT ÉTÉ ATTEINTES PRESQUE PARTOUT, mais, somme toute, la maladie n'a pas fait de très-grands ravages; toutefois elles conservent un prix assez élevé par suite de la crainte pour l'avenir.

ANNEXE N° 16°.

A M. le Ministre des Affaires Étrangères.

Pernau, le 3/15 octobre 1852.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous adresser, mon rapport sur les récoltes de mon arrondissement consulaire pendant cette année.

Seigle. — Maigres résultats, par suite des froids subits et continus de l'automne dernier, du manque d'eau au printemps et de la sécheresse au mois de mai, sécheresse qui dura jusque vers la fin du mois de juin. C'est à peine si, dans certaines contrées, on a recueilli la semence, surtout dans les lieux secs. Aussi, bien que, dans les contrées plus éloignées, il soit survenu vers la mi-juin des pluies fécondes, qui ont un peu refait les blés, la récolte n'en a-t-elle été en moyenne que fort médiocre. La qualité est bonne, le poids moyen de 118 à 120 kilogrammes.

Froment. — Peu cultivé dans nos contrées; du reste, récolte satisfaisante.

Orge. — Résultats fort satisfaisants. Récolte abondante et de bonne qualité. Les petites orges donnent un poids moyen d'environ 105 kilogrammes, les orges à gros grains un poids moyen de 108 à 110 kilogrammes. La disette des seigles en fera affecter une grande quantité à la distillation de l'eau-de-vie, de sorte qu'il entrera de cette céréale moins qu'à l'ordinaire dans le commerce d'exportation.

Avoine. — Mêmes observations que pour l'orge, poids moyen 80 à 82 kilogrammes.

Pommes de terre. — Récolte abondante; il y a pourtant beaucoup de contrées qui ont souffert de la maladie.

Je suis, etc.

Le Consul de Belgique,

CH. ROETHGEN.

TABLE DES MATIÈRES.

EXPOSÉ DES MOTIFS.	I
PROJET DE LOI.	5

ANNEXES.

N° 1. Arrêté royal du 28 août 1853	7
2. Id. 13 octobre 1853	8
3. Extrait du <i>Moniteur</i> du 31 août 1853.	ib.
4. A. Tableau de la récolte dans la province d'Anvers, pendant l'année 1853	10
B. Id. id. de Brabant, id.	11
C. Id. id. de la Flandre occidentale, id.	14
D. Id. id. de la Flandre orientale, id.	18
E. Id. id. de Hainaut, id.	25
F. Id. id. de Liège, id.	31
G. Id. id. de Limbourg, id.	35
H. Id. id. de Luxembourg, id.	39
I. Id. id. de Namur, id.	46
5. Résumé de la récolte dans les neuf provinces, id.	50
6. Tableau comparatif, par nature de denrée, du produit total de la récolte des principales denrées alimentaires pour une année ordinaire, les années 1850 à 1851 et l'année 1853.	54
7. Résumé du tableau ci-dessus.	58
8. Tableau comparatif de la récolte du froment, du seigle, du sarrasin et de l'avoine, réduite à l'unité du froment	59
9. Relevé du prix du froment et du seigle en Belgique de 1815 au 1 ^{er} novembre 1853. . . .	62
10. Tableau comparatif du prix du froment et du seigle en Belgique et à l'étranger pour l'année 1853	65
11. Tableau du mouvement du commerce des principales denrées alimentaires, en 1850, 1851, 1852, et les dix premiers mois de 1853	66
12. Tableau indiquant la quantité, réduite à l'unité du froment, des principales denrées alimentaires importées en Belgique, de 1850 à 1852	67
13. Même tableau pour les neuf premiers mois de 1853	68
14. Relevé des sommes perçues en 1851 et 1852, pour droits d'entrée sur les grains, viandes et bestiaux.	69

Renseignements sur la récolte et le commerce des grains à l'étranger.

15. A. Lettre de M. le Gouverneur de la province d'Anvers sur le prix de revient à Anvers des grains provenant d'Odessa, de New-York et de la Baltique, du 17 octobre 1853.	70
B. Lettre de la chambre de commerce d'Anvers sur le commerce des céréales à l'étranger, du 20 octobre 1853	74
C. Lettre de la chambre de commerce d'Anvers sur le commerce des céréales à l'étranger, du 27 octobre 1853	76

<i>D.</i>	Lettre de la chambre de commerce d'Anvers sur le commerce des céréales à l'étranger, du 3 novembre 1853.	77
<i>E.</i>	Lettre de la chambre de commerce d'Anvers sur le commerce des céréales à l'étranger, du 9 novembre 1853.	79
16. <i>A.</i>	Lettre de M. Drouet, conseiller de légation à Londres, sur la récolte des céréales en Angleterre, du 30 juin 1853.	80
<i>B.</i>	Lettre de M. Drouet, conseiller de légation à Londres, sur la récolte des céréales en Angleterre, du 6 juillet 1853.	<i>ib.</i>
<i>C.</i>	Lettre du consul de Belgique, à Milan, sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 20 juillet 1853.	82
<i>D.</i>	Lettre du consul de Belgique à Christiansand sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 20 juillet 1853.	<i>ib.</i>
<i>E.</i>	Lettre du consul de Belgique à Lyon sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 12 août 1853.	83
<i>F.</i>	Lettre du consul de Belgique à Naples sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 14 août 1853.	<i>ib.</i>
<i>G.</i>	Lettre du consul de Belgique à Tangarog sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 26 août-7 septembre 1853.	84
<i>H.</i>	Lettre du consul de Belgique à Lyon sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 27-28 août 1853.	<i>ib.</i>
<i>I.</i>	Lettre du consul de Belgique à Riga sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 2 septembre 1853.	85
<i>K.</i>	Lettre du consul de Belgique à Trieste sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 6 septembre 1853.	86
<i>L.</i>	Lettre du consul de Belgique à Odessa sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 11-23 septembre 1853.	87
<i>M.</i>	Lettre du consul de Belgique à Smyrne sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 26 septembre 1853.	88
<i>N.</i>	Lettre du consul de Belgique à Bucharest sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 18-30 septembre 1853.	89
<i>O.</i>	Lettre du consul de Belgique à Trieste sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 6 octobre 1853.	92
<i>P.</i>	Lettre du consul de Belgique à Londres sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 10 octobre 1853.	94
<i>Q.</i>	Lettre du consul de Belgique à Pernaù sur la situation des récoltes et le commerce des grains, du 3-15 octobre 1853.	95

